

Meilleurs voeux En 2019, osez la vie en rose la vie en Royat !



Sommaire

Édito 3

Hommage 4

▶ In memoriam Philippe Albinet

Interview du Maire 5

▶ Préservation du site du Prieuré de Royat : la municipalité s'engage !

Actions municipales 6

- ▶ Royat, une Ville récompensée par de nombreux labels !
- ▶ Royat, une Ville récompensée par un label "ville prudente"
- ▶ Le forum des associations
- ▶ Opération Tranquillité Vacances
- ▶ La vidéosurveillance publique a prouvé son efficacité
- ▶ Projet de ligne B en site propre : un dossier sous surveillance
- ▶ Construction d'un pôle santé et de nouveaux logements
- ▶ Dispositif hivernal
- ▶ Linky : la Ville de Royat émet un vœu relatif à l'installation des compteurs
- ▶ Lancement des travaux du Casino de Royat
- ▶ Futur espace culturel : les travaux avancent
- ▶ Le Monument aux Morts inscrit au Patrimoine Historique

Travaux 13

- ▶ Royat dialogue : une réunion publique en plein air au square de l'Oclée :
- ▶ Collecte des déchets : enfouissement de conteneurs
- ▶ Voirie : avant/après

Environnement 14

- ▶ Une belle action solidaire menée par la Ville durant tout l'été
- ▶ Royat s'engage pour l'environnement
- ▶ Les élèves de Royat sensibilisés au tri et recyclage des déchets

Devoir de mémoire 16

- ▶ L'Amicale des anciens parachutistes militaires d'Auvergne a fêté ses 70 ans à Royat
- ▶ ACPG/CATM : anciens combattants Algérie-Tunisie-Maroc et combattants prisonniers de guerre

Commerces 18

- ▶ À l'écoute des commerçants du marché
- ▶ Marché de Noël de Royat : de beaux moments de convivialité et de féerie
- ▶ Marchés du Parc thermal
- ▶ Un stationnement adapté pour favoriser les commerces
- ▶ Le Marquis de Royat

Ville de pleine santé 20

- ▶ Thermes de Royat : une saison 2018 encourageante
- ▶ Les rencontres conviviales
- ▶ L'établissement thermal
- ▶ Royatonic

Enfance jeunesse 22

- ▶ Le Conseil Municipal des Enfants
- ▶ La vie des écoles
- ▶ Les activités périscolaires
- ▶ Amicale Laïque de Royat
- ▶ Un été sympa pour les jeunes !
- ▶ multi-accueil les Petits Lutins
- ▶ Relais Assistantes Maternelles - Parents - Enfants de Royat - Orcines - Durtol " La Maison de Mowgli "

Culture Animations 28

- ▶ Deux boîtes à livres installées à Royat
- ▶ Un Salon pour les amoureux des livres
- ▶ Festival de Pyromélogie
- ▶ Retraite aux flambeaux et bal
- ▶ Le Comité de jumelage en 2018
- ▶ Art'Air
- ▶ Fête de la Musique
- ▶ Le succès du cinéma pour les Royadères et les curistes
- ▶ Des concerts pour tous les goûts
- ▶ Volcactiva
- ▶ L'École de Musique, Théâtre et Danse
- ▶ Expositions
- ▶ Casino de Royat
- ▶ Bibliothèque du Parc thermal ouverte à tous, toute l'année
- ▶ Bibliothèque pour tous

Seniors/Solidarité 37

- ▶ Téléthon
- ▶ La Municipalité agit pour les Aînés
- ▶ Services d'aide à la population proposés par le CCAS
- ▶ Royat agit pour l'emploi
- ▶ Des activités variées pour les Seniors

- ▶ Les donateurs de sang de Royat et Chamalières à l'honneur
- ▶ Les ateliers bénévoles
- ▶ Le CASPAR, pour des moments conviviaux entre personnes âgées
- ▶ France Parkinson
- ▶ Les Baladins de Royat
- ▶ Conférence de Saint-Vincent-de-Paul

Le saviez-vous ? 42

▶ Royat-les-Bains...

Sports 43

- ▶ Royat Urban Trail : une 4^{ème} édition pleinement satisfaisante
- ▶ Le retour de la présentation des équipes Team ROC Show
- ▶ Le Cyclo Club de Royat
- ▶ L'École d'Arts martiaux de Royat
- ▶ AS Royat Boules Lyonnaises
- ▶ Royat FIT GV
- ▶ Le golf de Royat Charade
- ▶ Le Royat Boxing Club

Loisirs 47

- ▶ AAPPMA Les 4 Sources
- ▶ Jardins en herbes

Vie pratique 48

- ▶ Le conciliateur de justice
- ▶ Les loueurs de meublés
- ▶ Recensement des Royadères en janvier et février 2019

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLÉ 49

- ▶ Office de Tourisme Clermont Auvergne : une saison riche en couleurs, émotions et surprises !
- ▶ Inscription au Patrimoine Mondial de l'Unesco de la Chaîne des Puy - Faille de Limagne

Équipe municipale 50

Expression politique 51

Madame, Monsieur,
Cher(e)s Royadères,

Alors que les fêtes de fin d'année doivent nous rassembler et ressouder les liens affectifs autour de nous, la haine, l'aveuglement et le terrorisme ont endeuillé le marché de Noël de Strasbourg.

Comment ne pas avoir une pensée affligée pour les familles des victimes d'attentats ? Comment ne pas nous révolter une fois encore contre cette barbarie d'un autre âge qui veut diviser alors même que nous avons plus que jamais besoin de nous rassembler ?

Ces dernières semaines, la France et notre région ont connu des mouvements sociétaux d'une ampleur et d'une violence sans précédent depuis 1968. Nous avons tous encore en mémoire, les images d'une révolte grondante mais aussi, celles plus terribles de symboles de la Nation saccagés et détruits.

Cette France en proie à la souffrance, au mal-être et à la paupérisation, de très nombreux Maires et élus locaux en avaient prédit l'avènement. Depuis des années, nos communes et nos territoires font les frais de politiques gouvernementales iniques et injustes.

Depuis des années, les Maires doivent continuer à offrir plus de services, plus de solidarité, avec de moins en moins de moyens et avec un courage souvent exemplaire en matière de politique fiscale.

De nombreux maires ont assisté à la lente dégradation de notre tissu social. Alors même qu'ils pouvaient apporter des solutions concrètes pour des administrés qu'ils connaissent bien, ils se sont vu infliger des baisses de dotations et une augmentation de leurs charges. Ils se sont même vus qualifiés



de « mauvais élèves de la République », eux qui doivent voter chaque année des budgets en équilibre, qui doivent appliquer sans mot dire des réformes technocratiques et totalement déconnectées des réalités.

Chaque année, l'exercice est de plus en plus complexe. A Royat, nous avons fait le choix de la responsabilité et de la prudence.

Grâce à une parfaite maîtrise de nos dépenses, nous avons pu moderniser nos écoles, investir dans la sécurité des Royadères, construire de nouveaux équipements publics, soutenir nos associations, venir en aide aux personnes en difficulté par le biais du CCAS.

Ces choix budgétaires, l'équipe municipale que je conduis les a faits en conscience et animée du seul désir de servir l'intérêt général.

Noël est et restera un symbole de partage, de joie, de générosité et de solidarité. A l'image des communes que de très nombreux maires s'efforcent de construire chaque jour.

En dépit des difficultés, nous continuerons à Royat d'oser rêver la vie en rose et de construire un avenir à la hauteur de vos attentes, en agissant au quotidien et concrètement en faveur du cadre de vie, de l'environnement, de la sécurité, des jeunes ou des aînés.

*Très belle année 2019
qui elle vous apporte santé bonheur
et Réussite dans Tous vos Projets.*

Marcel ALEDO
Maire de Royat

Vice-Président de Clermont Auvergne Métropole

ÉDITÉ PAR LA VILLE DE ROYAT

Directeur de la publication : Marcel Aledo, Maire

Coordination : Jean-Pierre Lunot, Adjoint au cadre de vie, du développement durable et à la communication

MAIRIE DE ROYAT

46, boulevard Barrieu - 63130 Royat - Tél. : 04 73 29 50 80 - mairie@royat.fr - www.royat.fr -

www.facebook.com/ville.royat

Nos services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Samedi, uniquement le Service de l'État Civil, de 9 h à 12 h

Crédits photos : M. Jallat, A d'Hier, A. Riboulet, M. Dardé. Casino de Royat - Royat - Thermes de Royat, Royatonic, INES Photographies, M. Bullo.

Maquette et réalisation : www.agence-become.fr

Régie publicitaire : Italique - 17, rue du Pré de la Reine - 63100 Clermont-Ferrand

Chef de publicité : Christiane Jalicon - Tél. : 04 73 14 00 01 - **Impression :** Decombat

Tirage : 4 000 ex. - Dépôt légal à parution - Royat Magazine est imprimé sur papier certifié FSC



IN MEMORIAM PHILIPPE ALBINET

Lundi 20 août, nous apprenions avec beaucoup de tristesse le décès de Philippe Albinet, emporté par une longue maladie. Un hommage public organisé par ses proches lui a été rendu le samedi 25 août à la salle des conférences, en présence d'un très nombreux public et amis.



Philippe était apprécié et estimé de tous. Il était de ces êtres qu'on croyait touchés par la grâce de la vie, tant il l'aimait, et tant il a consacré son existence à être un homme de bien.



Il aimait la vie au point de vouloir la rendre plus belle pour ses proches, mais aussi pour toutes celles et ceux qui l'ont côtoyé.

Philippe Albinet était profondément estimé au sein de l'École de Musique, Théâtre et Danse de Royat, où il présidait l'orchestre d'harmonie. Ses qualités artistiques, pédagogiques et humaines étaient unanimement appréciées, tant par les professeurs que par les élèves avec qui il avait su nouer de profondes et sincères amitiés.

En prenant la présidence de l'orchestre d'harmonie, il lui a donné ses lettres de noblesse et a composé avec le précieux concours du directeur et des professeurs de l'école de musique, une formation parmi les plus réputées de la région.

Parce que Philippe était ainsi : il ne s'engageait pas à moitié, ne laissait jamais tomber en cours de route et ne s'arrêtait qu'une fois la tâche accomplie.

Parce qu'il était de ces hommes de conviction, de sagesse et visionnaire, toute l'équipe municipale s'était mise à son écoute dans la construction de l'Équipement Culturel de Proximité que nous inaugurerons en juin prochain.

Il a été l'un des inspireurs, un conseiller avisé, un acteur aussi patient qu'attentif de la construction de cet équipement.

Philippe aurait tant voulu voir cette œuvre achevée et l'inaugurer avec nous tous mais le destin en a décidé autrement. Toutefois, sa mémoire et son nom vont perdurer dans ce futur pôle culturel et le nom de Philippe ALBINET y aura toute la place qui lui revient !



PRÉSERVATION DU SITE DU PRIEURÉ DE ROYAT : LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE !

Menacée par la vétusté et les outrages du temps, le Prieuré de Royat va faire l'objet d'un projet immobilier de grande qualité et par la même occasion, préserver son aspect architectural. Marcel Aledo fait le point sur ce dossier.

Royat Magazine : « Le projet de cession du Prieuré auprès d'un investisseur privé a parfois suscité des interrogations parmi la population. Qu'en est-il exactement ? »

Marcel Aledo : « Depuis la fermeture de l'ancienne école du Sacré-Cœur au début des années 2000, le Prieuré a considérablement souffert des ravages du temps. D'importantes infiltrations d'eau ont affaibli les charpentes et une partie des murs, au point de menacer l'intégrité physique d'une partie du bâtiment. Or, sa réhabilitation aurait nécessité de très lourds investissements, à la fois pour le restaurer mais aussi pour le mettre aux normes en matière d'accessibilité, de consommation énergétique, etc. D'autant que le Prieuré est inscrit à l'inventaire des monuments historiques et qu'à ce titre, sa restauration est particulièrement contraignante.

Dans le courant de l'été, la Ville a été approchée par un investisseur, spécialisé dans le rachat d'édifices d'intérêt architectural et désireux de réaliser un programme de logements. Son offre et les conditions financières qu'il propose ont été validées par les services de l'Etat (France Domaines) qui ont donné leur accord à cette transaction. Nous avons donc décidé en conseil municipal du 26 septembre d'y donner une suite favorable. Le projet envisagé comprendra une quinzaine d'appartements du T2 au T4 et la restauration supervisée par les Bâtiments de France s'effectuera dans les règles de l'art.

« Pourtant, la sacristie et le logement du curé font partie des murs. Comment le diocèse voit-il cette transaction ? »

Marcel Aledo : « Bien entendu, j'ai pris attache auprès du diocèse avant de donner une quelconque suite à la proposition de l'investisseur.

J'ai rencontré le père Bernard Lochet, vicaire général, les pères Bernard Noël et Pierre Baptissard, curés de la paroisse pour leur exposer ce dossier. La sacristie faisant partie intégralement de l'église est exclue de la transaction.

Pour ce qui est du logement et si le père Baptissard souhaite continuer d'exercer son sacerdoce à Royat, une solution de relogement sera envisagée au sein du Prieuré. Les autorités diocésaines ont donc prononcé un avis favorable à ce projet

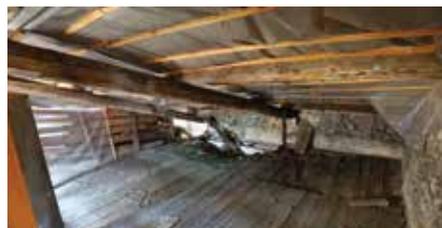


de rachat qui, je le redis, permettra de conserver un ensemble architectural et patrimonial emblématique de Royat ! »

« Quelles garanties avez-vous que le projet immobilier respectera l'intégrité du bâtiment et son patrimoine architectural ? »

Marcel Aledo : « La principale garantie, c'est que le service des bâtiments de France suit ce dossier de très près et après avoir visité le site, va élaborer son propre diagnostic pour que les éléments architecturaux remarquables soient préservés. D'ailleurs, ce travail préalable va nécessiter plusieurs mois d'études pendant lesquels la Ville de Royat restera vigilante sur l'avancée de ce dossier.

La seconde des garanties, c'est que nous avons à faire à un investisseur spécialisé dans les « vieilles pierres », qui a une grande habitude de ce type d'architecture et qui jouit d'une excellente réputation. »



PROJET DE LIGNE B EN SITE PROPRE : UN DOSSIER SOUS SURVEILLANCE

Le projet de mise en site propre de la ligne B actuellement en réflexion, suscite de nombreuses inquiétudes et interrogations auprès des élus Royadères.

L'avenue de Royat n'est pas adaptée pour accueillir un site propre qui prendrait toute la largeur de cette avenue de façade à façade.

En effet, l'avenue de Royat perdrait son double sens de circulation et gênerait considérablement les accès aux Thermes, à Royatonic et à l'ensemble des commerces de proximité de la ville. Au-delà, ce sont les habitants de Royat et des communes voisines qui seraient impactés dans leurs déplacements vers Clermont-Ferrand.

Voici quelques questions et nos réponses pour bien comprendre les enjeux de ce projet :

Qu'est-ce qu'une ligne en site propre ?

C'est une ligne de transports en commun qui dispose de son propre couloir de circulation. Dans une rue ou une avenue, cela se traduit donc par la neutralisation de l'une des voies de circulation. De plus, la ligne en site propre est assortie d'une piste cyclable qui réduit encore l'espace disponible pour la circulation et le stationnement automobile. Enfin, si la ligne en question est alimentée en électricité, la suppression des arbres le long des voies est nécessaire pour l'installation des câbles.



Si l'avenue de Royat était mise à sens unique, quelles seraient les solutions alternatives de circulation pour se rendre à Clermont-Ferrand ?

A ce jour, aucune solution concrète n'a été proposée. Il est certain en revanche que quel que soit l'itinéraire de substitution qui sera proposé, il génèrera des détours importants et des engorgements de circulation complexes à gérer.

Les élus locaux ont-ils été consultés avant la mise en œuvre de ce projet ?

Non il n'y a eu aucune consultation préalable des élus locaux impactés par ce projet. L'équipe municipale de Royat en a pris connaissance en lisant la presse ! Un débat qui n'a pas été suivi d'un vote a eu lieu fin juin en Conseil de Métropole, au cours duquel le Maire de Royat a pu exprimer son désaccord (lire son intervention ci-dessous).

Extrait de l'intervention de Marcel Aledo en Conseil de métropole le 29 juin 2018

« Les techniciens qui ont élaboré ce dossier n'ont pas anticipé les conséquences de cette décision. Je l'affirme avec l'énergie d'un élu de terrain qui vit à Royat depuis des décennies, qui connaît les moindres habitudes de déplacements de ses administrés, qui sait leurs attentes en matière de stationnement, de transports, de respect de leur cadre de vie aussi. Je le dis aussi avec pragmatisme. Comment a-t-on pu imaginer que l'avenue de Royat qui constitue une liaison majeure entre notre commune et celle de Chamalières avec Clermont-Ferrand, perdrait inévitablement son double sens de circulation à cause de l'ajout d'une ligne de bus en site propre ?

(...) Comment les concepteurs de ce projet ont-ils imaginé les reports de circulation ? Ont-ils seulement réfléchi à l'incroyable cacophonie qu'ils vont générer non seulement auprès des usagers de la route mais aussi et surtout, aux conséquences graves sur l'économie et le tourisme ?

En effet, le rapport dont nous débattons évoque tout d'abord, je le cite : « un projet ambitieux au service de l'attractivité de la métropole. » J'aimerais qu'on me précise si Royatonic et ses 200.000 entrées annuelles sont au service de l'attractivité métropolitaine ? J'aimerais savoir si les Thermes de Royat et

ses 9000 curistes annuels servent l'ambition de la métropole ? Parce que si c'est le cas, ces établissements mais aussi les commerces, les hôtels et les services de Royat vont devenir très difficilement accessibles.

A Royat comme ailleurs, des familles ont besoin de se loger, de se déplacer, d'étudier, de travailler. Dans ces domaines, la solidarité intercommunale est autant une nécessité qu'une évidence transpartisanne. J'en veux pour preuve l'important programme de logements conventionnés que j'ai initié sur la commune et qui nous permettra à l'horizon 2020, de respecter les dispositions de la loi ALUR. Cet effort de solidarité, je le comprends et je l'assume !

Mais le « zéro voiture » est une aberration dogmatique. C'est une posture idéologique inefficace et insupportable !

(...) Mais je le dis aujourd'hui et je le redirai autant qu'il le faudra, le projet de ligne B en site propre est une erreur technique, intellectuelle et politique sur le tronçon Chamalières-Royat. C'est au-delà, une erreur qui pénalisera des milliers de personnes. Je combattrai donc ce projet de toutes mes forces ! »

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel forum des associations s'est tenu début septembre à Royat. Cette année, plus d'une trentaine d'associations étaient présentes en Mairie, œuvrant dans les domaines des sports, de la culture, de l'enfance-jeunesse, des loisirs ou encore du social et de la solidarité.

Certains services municipaux étaient également présents : l'Accueil de Loisirs, le Service périscolaire, le Relais Assistantes Maternelles, l'Ecole de Musique, de Théâtre et de Danse, et aussi le Centre Communal d'Action Sociale. L'occasion pour les royadères de découvrir et choisir des activités pour l'année à venir.



Le forum des associations a été ouvert par Marcel ALEDO, accompagné d'adjoints, de conseillers municipaux et de Jean PONSONNAILLE, conseiller départemental.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avec l'Opération « tranquillité vacances », la Police Municipale de Royat peut effectuer gratuitement une surveillance des domiciles ou commerces, des habitants ou commerçants de la commune en leur absence et à leur demande. La majorité des inscriptions royadères ont lieu durant les vacances d'été : pour 2018, la Police Municipale a ainsi effectué 2 à 3 passages chaque semaine devant les domiciles et commerces concernés lors de ses patrouilles quotidiennes, totalisant près de 300 visites en 2 mois.

A noter que chaque année, le nombre de personnes qui s'inscrit à ce dispositif de prévention des cambriolages aug-

mente. Ce dispositif s'applique pendant toutes les vacances scolaires de l'année.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur le site internet de la Ville www.royat.fr et dans Mairie – rubrique Police Municipale, pour télécharger le formulaire d'inscription à remplir puis retourner à : Bureau de Police - Hôtel de Ville 46 boulevard Barrieu - 63130 ROYAT. Il est aussi possible de le déposer directement auprès du Bureau de Police Municipale 33, rue Nationale à ROYAT.

LA VIDÉOSURVEILLANCE PUBLIQUE PROUVE SON EFFICACITÉ

Depuis la fin de l'été, la première tranche du réseau de vidéosurveillance publique de la Ville de Royat est opérationnelle.

Au total, une quinzaine de caméras enregistre tous les mouvements sur la voie publique, de jour comme de nuit. C'est un système particulièrement performant qui a démontré son utilité à maintes reprises depuis sa mise en service.

En effet, la Ville de Royat a bénéficié de l'appui technique de la préfecture et des services de police pour déployer son réseau et placer les caméras aux endroits stratégiques. Ainsi, depuis sa mise en service, la vidéosurveillance a permis d'identifier les auteurs de plusieurs infractions et délits, dont une violente agression.



« Aujourd'hui, les Royadères sont nombreux à demander le renforcement de ce dispositif et c'est pourquoi nous allons l'étendre à d'autres secteurs de la ville », commente Marcel Aledo.

D'autant que le réseau de vidéosurveillance de Royat a été conçu de telle sorte qu'il préserve la vie privée des habitants et ne permet pas de filmer les domiciles.

« En revanche, c'est un complément très efficace pour la sécurisation des espaces publics et pour le travail quotidien sur le terrain, effectué par la police municipale », se félicite le Maire.

ROYAT, UNE VILLE RÉCOMPENSÉE PAR DE NOMBREUX LABELS !

Fruits d'une politique volontariste menée depuis 2008, Royat a obtenu 5 labels de qualité.

C'est ainsi qu'en 2011, la Ville de Royat a reçu la **Marianne d'Or** pour « un service public de qualité et une saine gestion de la commune ». Cette récompense distingue chaque année une vingtaine de collectivités depuis 1984. La Ville de Royat figure au prestigieux palmarès de ce concours sur ces critères : « *défendre un service public de qualité, c'est d'abord avoir une gestion rigoureuse. Royat vient d'obtenir un 19/20 à l'indice d'évaluation annuelle des comptes publics et un satisfecit de la Chambre régionale des Comptes, alors qu'en 2008 la situation financière était catastrophique.* »

Autre volet sur lequel Royat a été primé à maintes reprises : sa politique en faveur de l'environnement. Mises en œuvre avec professionnalisme et engagement par les agents des espaces verts, les actions de la municipalité en faveur de l'environnement ont été récompensées notamment par l'obtention des labels :

- ▶ « **3 Feuilles** » (engagement zéro pesticides),
- ▶ « **3 Fleurs** » (fleurissement)
- ▶ et « **Terre Saine** » (non usage des produits phytosanitaires).



LA COMMUNE RÉCOMPENSÉE PAR UN LABEL « VILLE PRUDENTE »

Le label des communes qui s'engagent pour la prévention et la sécurité routière.

Depuis mardi 20 novembre, Royat est l'une des deux communes du Puy-de-Dôme à avoir obtenu le label « Ville prudente » qui récompense les actions menées en faveur de la prévention et de la sécurité routière.

La commune de Royat s'est tout particulièrement impliquée dans les actions de prévention routière. Ainsi, elle a réalisé une étude complète sur la sécurité routière dans le cadre de Royat Dialogue.

En matière de pédagogie, l'accent a également été mis sur les jeunes et les seniors. Chaque année, les enseignants de

l'école Jules Ferry et la police municipale effectuent des sessions d'éducation à la sécurité routière destinées aux élèves de l'école élémentaire.

« *En partenariat avec le CCAS, nous proposons également aux personnes âgées, des séances de remise à niveau au code de la route* », explique Marcel Aledo.

La prochaine session de cette opération baptisée « *Séniors au volant* », aura lieu le 29 janvier 2019. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du CCAS.



CONSTRUCTION D'UN PÔLE SANTÉ ET DE NOUVEAUX LOGEMENTS



Le projet de résidence « La Chocolaterie » et « Villa des Tennis », situé Carrefour de la Mairie, comprendra à terme 30 logements en location, 15 en accession et un pôle santé (cabinet d'infirmiers, pharmacie, kinés...).

La vente avec l'OPHIS a été passée en décembre 2018, et les travaux débuteront au premier semestre 2019.

DISPOSITIF HIVERNAL



Clermont Auvergne Métropole assure un certain nombre de missions notamment l'entretien de la voirie.

Le déneigement demeure cependant une compétence partagée entre la Métropole et la Ville de Royat, sous la responsabilité des services techniques de notre commune : en hiver, nos services effectuent une veille et mettent en œuvre le dispositif de déneigement afin d'assurer si nécessaire la circulation des royaères en cas de chutes de neige.

Nous rappelons également que ce sont les riverains qui sont responsables du déneigement sur leurs trottoirs et devant leurs propriétés. Des bacs de pouzzolane répartis sur la commune sont à disposition des habitants.

LINKY : LA VILLE DE ROYAT EMET UN VŒUX RELATIF À L'INSTALLATION DES COMPTEURS

Depuis plusieurs mois, l'installation progressive des compteurs de nouvelle génération baptisés « Linky » par le gestionnaire du réseau électrique ERDF, suscite de nombreuses inquiétudes. A tel point que certaines mairies ont pris des arrêtés municipaux interdisant la pose de ces dispositifs. Or, ces arrêtés municipaux sont illégaux et les communes sont régulièrement sanctionnées pour excès de pouvoir. En effet, l'installation des compteurs Linky résulte de directives européennes prises en 2009 et 2012 que l'Etat français a traduit en lois inscrites dans le Code de l'Energie.

Pour autant et face aux inquiétudes exprimées par plusieurs administrés, la mairie de Royat a exprimé un vœu lors du conseil municipal du 26 septembre.

Tout en affirmant son engagement en faveur de la transition énergétique, le conseil municipal de Royat a demandé à ENEDIS qui installe ces compteurs :



- ▶ D'informer la commune sur le processus de mise en place des compteurs (calendrier, entreprises missionnées et avancement des travaux) ;
- ▶ De respecter la volonté des usagers qui, pour des raisons qui leurs sont propres, ne souhaitent pas que leur logement soit équipé de ces dispositifs ;
- ▶ De garantir le choix des usagers en matière de transmission ou non des données à des tiers (fournisseurs, opérateurs commerciaux, etc.) ;
- ▶ D'informer clairement les usagers, conformément aux recommandations de la CNIL sur la nature des données personnelles collectées et leur fréquence, sur l'évolution des fonctionnalités des compteurs et sur les éventuels risques sanitaires qui pourraient découler de leur usage.

Transmis à Enedis, ce vœu ne constitue pas un outil juridique opposable à la pose des compteurs Linky dans la commune mais un rappel des droits et des libertés individuels.

LANCEMENT DES TRAVAUX DU CASINO DE ROYAT

Etablishement emblématique de notre cité thermale, le Casino de Royat réalise une rénovation dont l'investissement d'un montant de 6.500.000 € est le plus important de son histoire.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la signature de la délégation de service public pour l'exploitation du Casino qui a lieu en juin 2016.

Le groupe Partouche, exploitant du Casino de Royat, lance donc un programme de rénovation de l'établissement tant à l'intérieur qu'en extérieur au travers d'une nouvelle façade, d'un nouvel espace de jeux en plein air ou encore de la réouverture de l'emblématique rotonde.

Un espace dédié aux fumeurs est également prévu dans les nouveaux aménagements.

Sur le volet de la restauration, un concept novateur et unique dans la région sera dévoilé faisant appel à de grands noms de la restauration.

La durée prévue pour la réalisation de ces travaux est de 12 mois durant lesquels l'établissement continuera à fonctionner selon ses horaires habituels, de 10 heures à 3 heures.

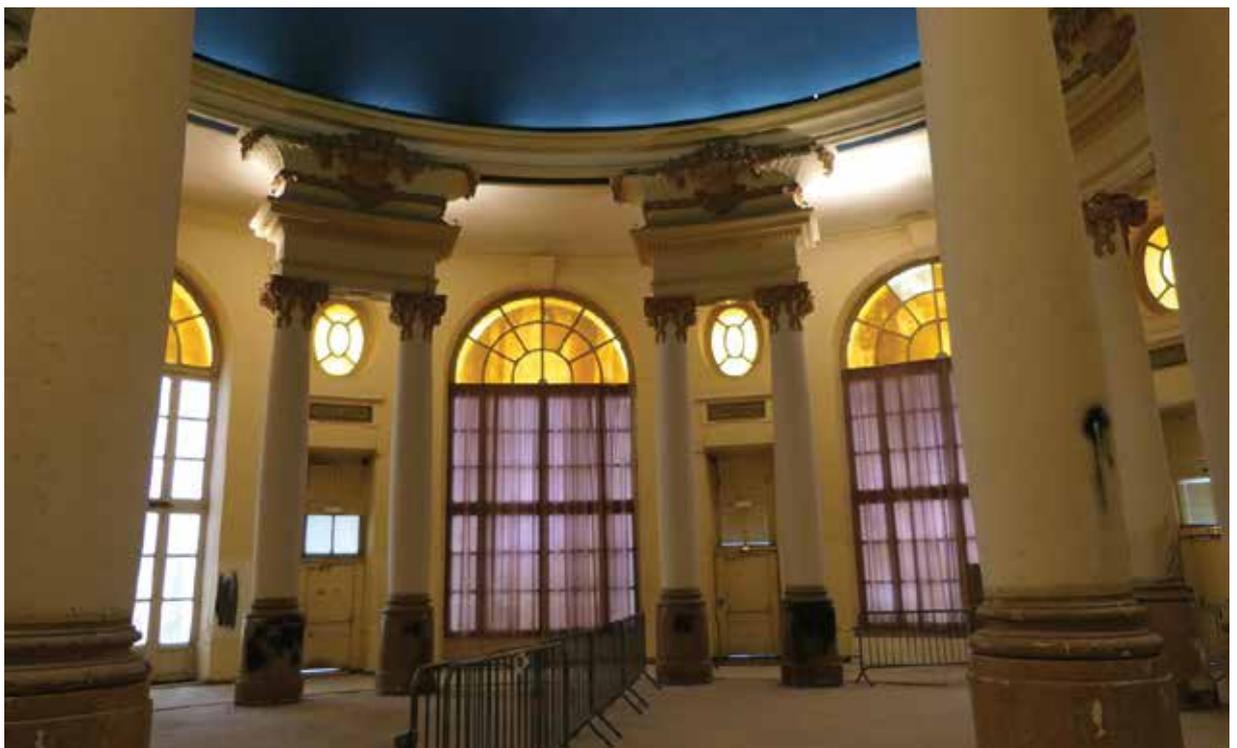
Lors de cette rénovation, le groupe Partouche a décidé de faire appel à des entreprises locales : 95 % des prestataires qui interviendront sont du département.



En parallèle, la nouvelle salle des conférences située sous le Casino, a fait aussi l'objet d'une rénovation complète menée par la Ville de Royat.

Tous ces travaux du Casino s'inscrivent dans le cadre d'une vision partagée entre le groupe Partouche et notre ville afin de valoriser cet équipement unique dans l'agglomération clermontoise.

Ils contribuent également à positionner Royat comme une destination touristique et de séminaires privilégiée à l'heure où notre ville prend toute sa place dans le classement UNESCO de la chaîne des Puy.



FUTUR ESPACE CULTUREL : LES TRAVAUX AVANCENT



Le futur espace culturel de Royat, dont les travaux ont débuté en avril 2017 au Breuil, offrira une belle salle de spectacles et hébergera également l'Ecole de Musique, Théâtre et Danse de la Ville.

Cet équipement, dédié aux activités culturelles et subventionné par Clermont Auvergne Métropole, sera ouvert aux royadères et aux habitants de l'agglomération. Il a été pensé avec les associations royadères concernées, ce qui a permis d'optimiser les espaces de spectacles et de répétition.

La construction de cet équipement a franchi une étape importante avec la pose d'une charpente métallique en porte-à-faux. Cette charpente qui surplombe le rez-de-chaussée sur plus de 12 mètres a été fabriquée par une entreprise auvergnate, avant d'être assemblée sur place. Les opérations de levage et de pose de cet ensemble métallique de plus de 50 tonnes ont nécessité le recours à une grue de levage de forte capacité.

Paré de sa silhouette architecturale emblématique avec ce porte-à-faux qui semble flotter au-dessus de la construction, le futur espace culturel poursuit ses travaux avec le

lancement du second œuvre réalisé par 18 entreprises qui travaillent au quotidien sur l'aménagement de cet équipement.

La pose du parement destiné à habiller l'équipement a débuté mi-janvier.

La salle de spectacle prend forme et s'apprête à recevoir les futurs équipements tels que la tribune rétractable pouvant accueillir 279 places assises. La scène représente une superficie de 128m² entièrement de plein pied.

Les 300 élèves de l'Ecole de Musique pourront au printemps prochain suivre leur enseignement dans les salles de cours dédiées à chaque instrument.

Des salles de classes collectives, 6 salles de cours dédiées à chaque instrument dispensé, une salle de percussion équipée tout particulièrement d'une dalle sur plot forment, avec la salle consacrée à l'Harmonie, l'Ecole de Musique, Danse et Théâtre de Royat représentant une superficie de plus de 530m².

La salle de danse quant à elle dominera depuis le porte à faux toute la métropole grâce à ses parois de verre.

QUEL NOM POUR NOTRE ESPACE DEDIE AUX PRATIQUES CULTURELLES ?

La Commune avait lancé une consultation auprès des habitants pour donner un nom à cet équipement, il y a quelques mois. De nombreuses propositions ont été émises et discutées par les élus et agents municipaux en charge du projet.

QUATRE NOMS ONT AINSI ÉTÉ SÉLECTIONNÉS :

► 1. L'Avant-scène ► 2. L'Avancée ► 3. Le Diapason ► 4. Le Thermos

Tous les habitants de Royat sont ainsi invités à choisir un des quatre noms proposés avant le 28 février 2019. Un seul vote par habitant de Royat est autorisé. Vous pouvez indiquer votre préférence par mail : royatdialogue@royat.fr ou par message privé sur la page Facebook de la Ville de Royat.

Le nom du futur équipement qui arrivera en tête de vos votes sera entériné par le Conseil Municipal de Royat.

LE MONUMENT AUX MORTS INSCRIT AU PATRIMOINE HISTORIQUE

Construits au lendemain de la 1^{ère} Guerre mondiale, le monument aux morts et la chapelle célèbrent le souvenir des soldats tombés pour la France mais également des martyrs de la résistance. Plusieurs fois par an, élus, associations patriotiques, musiciens, choristes et bien sûr Royadères s'y réunissent pour d'émouvantes commémorations.

Le 11 décembre dernier, cet ensemble mémoriel qui surplombe Royat, à quelques mètres du cimetière, a bénéficié d'un classement au titre des monuments historiques par la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. « *La commission a adopté à l'unanimité ce classement en raison du caractère humaniste du monument aux morts. Elle a également souligné l'extrême finesse des sculptures qui ornent la stèle* », explique Michel Aubagnac, Maire adjoint.

Réalisé au début des années 1920, le monument aux morts de Royat est en effet l'une des œuvres emblématiques du sculpteur Raoul Mabru.

Le socle de granit est surmonté d'un ensemble statuaire composé de 5 personnages, recueillis et éplorés, dans un dernier hommage au soldat tombé pour la patrie. « *À travers cette allégorie pacifique et bouleversante, Mabru a voulu témoigner des conséquences de la guerre, de toutes les guerres* », commente Marcel Aledo, qui rappelle que chaque soldat tombé au front se sacrifie pour 3 générations : les parents, l'épouse et les enfants.

Le classement du monument aux morts de Royat est également une reconnaissance pour toutes les associations patriotiques qui participent activement au devoir de mémoire de la ville.



ROYAT DIALOGUE : UNE RÉUNION PUBLIQUE EN PLEIN AIR AU SQUARE DE L'OCLÈDE

À l'occasion du projet d'aménagement du square de l'Oclède, les habitants du quartier ont été invités en septembre à échanger avec les élus sur les aménagements proposés.



Aire de jeux pour enfants, espaces de convivialité, aménagements floraux et paysagers, sécurité dans et aux abords du parc : tous les sujets ont été abordés pour améliorer le cadre de vie dans le quartier.



COLLECTE DES DÉCHETS : ENFOUISSEMENT DE CONTENEURS

En partenariat avec Clermont Auvergne Métropole, les travaux d'enfouissement de conteneurs se poursuivent sur la commune, actuellement boulevard Romeuf.

Trois types de conteneurs ont été récemment installés : jaune pour les papiers et les emballages, noir pour les ordures ménagères et vert pour les déchets végétaux.

Ces conteneurs sont ramassés régulièrement et les habitants ne sont pas contraints par les jours de collecte.

Ces dispositifs de collecte des déchets s'intègrent parfaitement dans le paysage urbain, évitent les dépôts sauvages et la pollution.



VOIRIE AVANT/APRÈS

Impasse de la Chataigneraie :

Cette voie de circulation a été rendue carrossable suite à la réfection de la chaussée par les services de la métropole. De plus, des branchements d'éclairage public ont été réalisés. Ils permettront la pose de luminaires dès le début 2019 afin de renforcer le confort et la sécurité des riverains.



Rue Jules Ferry :

Après quelques reprises de réseaux souterrains, la chaussée et les trottoirs ont été entièrement refaits à neuf. Les services de la métropole ont profité de ce chantier de voirie pour créer une traversée piétonne sécurisée au niveau de l'intersection avec l'avenue Pasteur, grâce à un passage surélevé.



UNE BELLE ACTION SOLIDAIRE MENÉE PAR LA VILLE DURANT TOUT L'ÉTÉ

Vous ne vous en êtes sans doute pas rendus compte mais, sous l'impulsion des élus, les agents du service des Espaces verts et du Centre Communal d'Action Sociale ont mené tout l'été une belle action à la fois solidaire et d'embellissement de notre commune...

Les aménagements paysagers effectués par le Service des Espaces verts sur la Commune de Royat, Ville classée 3 fleurs, suscitent régulièrement l'admiration des habitants et passants. Devant l'Hôtel de Ville notamment, nombreux sont ceux qui empruntent le rond-point et voient les décorations réalisées.

Durant l'été 2018, une cabane de jardinier a été construite et installée au centre d'un grand jardin potager où des fruits et légumes ont poussé pendant la saison estivale.

Salades, tomates, courgettes, aubergines, fraises, basilic ... Près d'une centaine de kilos a été ramassée tout au long de l'été par les agents municipaux qui les ont remis au Centre Communal d'Action Sociale.

Et ce sont les bénéficiaires des actions du Centre Communal d'Action Sociale qui ont pu se régaler avec ces légumes et fruits frais !

Une belle action solidaire, permettant de joindre l'utile à l'agréable.



ROYAT S'ENGAGE POUR L'ENVIRONNEMENT



Dans le cadre de ses actions en faveur de la protection de l'environnement et de son engagement dans des opérations de développement durable, soucieuse de la préservation du cadre de vie sur notre commune, la Ville de Royat a offert aux habitants des « kits » de graines gratuits.

Ces kits, disponibles en Mairie, ont permis aux habitants, de fleurir l'espace public (le

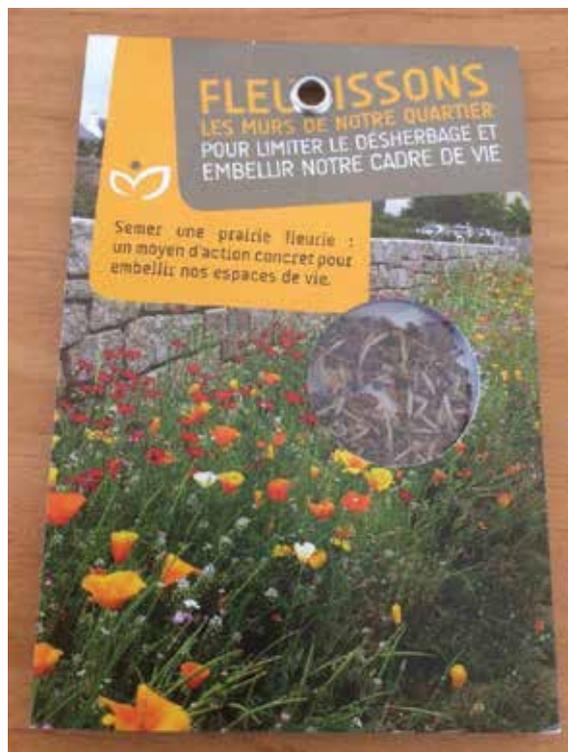
long des trottoirs de leur rue, au pied de leurs maisons et immeubles...).

Depuis 2 ans, les élus ont fait le choix de ne plus utiliser de pesticides et d'herbicides, notre ville n'est plus désherbée chimiquement et le Services des Espaces Verts plante déjà des semis sur certaines zones de pavés ou en pied d'arbres.



Ces graines, semées en octobre, fleuriront en pavots, myosotis et giroflées d'avril à juin prochain.

Un moyen d'action concret, pour embellir nos espaces de vie et lutter contre la perte de la diversité de la flore et de la faune dans notre région.



LES ÉLÈVES DE ROYAT SENSIBILISÉS AU TRI ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

À l'initiative de Marcel ALEDO, Maire de Royat et 1^{er} Vice-Président du VALTOM, les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire Jules Ferry et les enfants du Conseil Municipal de Royat sont allés visiter le VALTOM, l'organisme en charge de la valorisation et du traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire.

Accompagnés d'élus royadères, les élèves ont pu s'approprier les enjeux du tri des déchets et y être sensibilisés lors d'ateliers avec un animateur et de la visite de la salle des commandes du VALTOM. La matinée s'est terminée par un pique-nique au terme duquel les enfants ont pu mettre en application ce qui avait été vu précédemment, en triant leurs déchets.



L'AMICALE DES ANCIENS PARACHUTISTES MILITAIRES D'AUVERGNE A FÊTÉ SES 70 ANS À ROYAT



En octobre dernier, l'Amicale des Anciens Parachutistes Militaires d'Auvergne a célébré à Royat son 70^{ème} anniversaire pour la St Michel, saint patron des « paras ».

La cérémonie a rassemblé de nombreuses délégations d'anciens combattants et des représentants de l'armée de terre, de l'air et de la marine nationale. Après une messe célébrée par Monseigneur Kalist, le cortège emmené par Marcel Aledo, le Conseil Municipal et le conseil municipal des enfants a déposé plusieurs gerbes au monument aux morts de Royat.

Le 11 novembre, la Ville a également organisé la traditionnelle cérémonie du souvenir de l'armistice de 1918, qui revêtait cette année un caractère particulier, puisque l'on commémorait les 100 ans de cet événement.



ACPG / CATM : ANCIENS COMBATTANTS ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC ET COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

L'Association des Anciens Combattants : ACPG-CATM (Anciens Combattants Algérie-Tunisie-Maroc et Combattants Prisonniers de Guerre) a pour but : Rassemblement, Entraide, Défense et Promotion des Valeurs des Anciens Combattants des différents conflits nationaux reconnus : 1^{ère} et 2^{ème} guerres mondiales, conflits Algérie, Tunisie, Maroc.

Elle participe aux différentes cérémonies officielles sur sa Commune :

► 8 mai - 11 novembre - 5 décembre

Avec ses porte-drapeaux elle participe à environ une vingtaine de sorties sur les Communes voisines.

Composition du bureau :

- Présidente : Liliane Gominard
- Vice-Président : Étienne Linckenhel
- Secrétaire : Claudine Albaret
- Secrétaire adjoint : Louis Boulanger
- Trésorier : Michel Aubagnac
- Membres : Jean Albiac, Edmond Chaussegros, Roger Ray, Georges Julien
- Porte-drapeaux : Guy Vezon, Antonio Canaveira.

**RETOUR EN IMAGES SUR LE 11 NOVEMBRE 2018
100 ANS DE L'ARMISTICE**

Un public nombreux a assisté à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le Maire, Marcel Aledo, était entouré de son équipe municipale, du Conseil Municipal des Enfants qui ont, eux aussi, lu un texte afin d'exprimer leur admiration devant le courage des soldats de la Première Guerre Mondiale et la chance que nous avons de vivre dans un pays en paix.



Jean Ponsonaille, Conseiller départemental, était également présent, de même que la Présidente et les représentants des ACPG-CATM, le corps des sapeurs-pompiers, les portes drapeaux, les autorités civiles et militaires.

L'Harmonie Municipale et les chorales de Royat ont animé cette cérémonie émouvante placée sous le signe du centenaire 1918-2018.

➔ **ACPG/CATM. Contact : rue Goninard.
lilipom63@gmail.com**



Panier de Royat



Près de chez vous

Max et Ghislaine vous accueillent et vous proposent
Produits Frais, Fruits et Légumes, Epicerie, Surgelés,
Liquides, Cave à vins et produits du terroir,
Fromage à la coupe, Charcuterie traditionnelle



Votre magasin est ouvert
du Lundi au Samedi de 7h30 à 20h00 NON STOP !
Le Dimanche matin et jours fériés
de 8h00 à 13h00 et de 15h à 19h00

Place Allard - 2, avenue Abbé Vétrine 63130 Royat
Face à Royatonic
Tél. : 04 73 70 24 85

Arbodôme

Elagage

- Taille et soins des arbres
- Démontage
- Abattage
- Haubanage
- Chenilles Processionnaires
- Entretien d'espace vert

40 E Avenue Paul Bert - 63400 Chamalières
06 87 27 83 33
contact@arbodome.fr
www.arbodome.fr

Édition
Régie publicitaire
Communication graphique

italique

Pour tout renseignement concernant
une insertion publicitaire dans

ROYAT
magazine

04 73 14 00 01
italique-clt@orange.fr - Fax : 04 73 14 11 22
17, rue du Pré-la-Reine - 63100 Clermont-Fd

Nouveau concept

SPAR ROYAT
Commerçant indépendant

Notre métier, nos passions

- Fruits et légumes, pain
- Vins et apéritifs
- Sandwichs et boissons fraîches
- Produits régionaux
- Titres restaurant
- Bouteilles de gaz
- Pressing

Bienvenue chez nous !
7h - 12h30 et 15h - 19h30 du lundi au samedi
8h - 12h30 Dimanche et jours fériés

2 rue Pierre Paulet - Place Joseph-Claussat (Parking) 63130 Royat
Tel : 04 73 29 96 67

GUINTOLI

AGENCE AUVERGNE
Avenue de l'Europe
ZA le Petit Champ
63430 PONT DU CHATEAU
Tél : 04 73 83 42 79
Fax : 04 73 83 42 78
www.nge.fr

NGE

A L'ÉCOUTE DES COMMERÇANTS DU MARCHÉ

Marcel Aledo, Maire de Royat, Alain Dochez, adjoint chargé du commerce, de l'artisanat et de la sécurité, et Jean-Pierre Lunot, adjoint chargé du cadre de vie, du développement durable et de la communication, ont reçu les commerçants du marché du terroir et de l'artisanat qui s'installent chaque vendredi matin dans le parc thermal durant la saison d'ouverture des Thermes de Royat.

Cette réunion a été l'occasion de dresser un bilan de la saison écoulée et d'échanger sur des pistes d'amélioration. Une annonce peut d'ores et déjà être faite : le marché hebdomadaire fera son retour dans le parc thermal dès la saison prochaine qui débutera le 16 mars 2019.



MARCHÉ DE NOËL DE ROYAT : DE BEAUX MOMENTS DE CONVIVIALITÉ ET DE FÉERIE

En partenariat avec la Ville de Royat, l'association des commerçants de Royat a organisé le Marché de Noël dimanche 16 décembre dernier, place Allard.

Toute la journée, une ferme vivante a accueilli petits et grands. Des artisans, producteurs et créateurs ont animé le marché en proposant boissons chaudes, gourmandises, huîtres et produits de Noël.

Ce bel événement a été aussi marqué par la visite du Père Noël qui a ravi les enfants.



MARCHÉS DU PARC THERMAL

Organisés par la Municipalité, les marchés ont eu lieu durant toute la saison thermale (de mars à novembre) dans le Parc, autour de l'Etablissement thermal.

Produits du terroir et de l'artisanat seront de nouveau proposés tous les vendredis de 8h à 13h, à partir du 15 mars 2019.



UN STATIONNEMENT ADAPTÉ POUR FAVORISER LES COMMERCES

Depuis le 3 août, deux nouveaux horodateurs ont été installés place Allard, en remplacement des anciens devenus obsolètes. Ces nouveaux dispositifs offrent un meilleur confort aux utilisateurs ainsi que de nouvelles fonctionnalités, comme le paiement par carte bancaire sans contact. Pour la Ville de Royat, c'est une offre complémentaire des nombreux dispositifs de stationnement mis en place pour faciliter l'accès aux commerces et aux services de proximité : arrêts minute, places pour personnes à mobilité réduite, zones bleues, etc.



LE MARQUIS DE ROYAT

C'est dans les mythiques murs de la célèbre "Marquise de Sévigné" à Royat, que le maître Pâtissier Jérémie Daurat a choisi d'ouvrir sa propre pâtisserie, afin de mettre ses talents en vitrine et d'épater vos papilles.

Après avoir suivi sa formation professionnelle au Lycée de Chamalières puis à l'école nationale supérieure de pâtisserie d'Yssingeaux, Jérémie développe avec passion et raffinement son talent pour les desserts chez François Gagnaire, Troisgros, puis ravit les "Toques d'Auvergne" (Rodolphe Regnaud, Didier Gigot, Gilles Bettiol...).

Jérémie Daurat ouvre enfin "Le Marquis de Royat" et vous propose autour de ses pâtisseries et créations Maison, des produits et des services qui n'ont d'égal que son amour du bon goût et de la convivialité.

"Mon savoir faire Artisanal me permet de vous offrir les meilleures pâtisseries à des prix compétitifs."

Pour du bon pain tous les jours, Jérémie a sélectionné pour vous une gamme de pains artisanaux et un grand choix de viennoiseries... du jour évidemment!

"J'associe avec mon équipe, l'art de la création et celui de bien choisir les matières de base parmi les produits de qualité"



comme les Grands crus de la maison Valrhona... Cela donne tout simplement des produits beaux et délicieux."

Le matin, un thé, un café ou un chocolat chaud accompagneront à merveille nos viennoiseries. Le midi, prenez le temps d'une pause déjeuner dans notre belle pâtisserie, autour de la formule du jour, un menu entrée - plat - dessert à 14.90 € qui varie tous les jours. Aussi, une jolie carte des vins permettra de beaux accords mets/vins. En après midi, profitez de notre salon de thé. Le soir, privatisez notre restaurant et passez une belle soirée avec vos proches, autour d'un menu choisi ensemble. De plus nous réalisons vos événements sur mesure tels que les mariages, baptêmes ou anniversaires.

Enfin, nous proposons des cours de pâtisseries pour vous ou à offrir. Le chef vous fera partager la passion de son métier. La pâtisserie est devenue la haute couture de la cuisine, alors pourquoi pas l'offrir ou se l'offrir ?

La gourmandise compte parmi les sept péchés capitaux, mais il s'agit d'un péché "mignon" lorsqu'il est question de pâtisserie et surtout quand il est partagé.

 **Marquis de Royat**
6, bd Vaquez
Tél. 04 73 35 80 30



THERMES DE ROYAT

UNE SAISON 2018 ENCOURAGEANTE

Si la fin de saison 2017 avait été marquée par l'insatisfaction d'une partie de la clientèle, la saison 2018 s'est terminée sur une note beaucoup plus optimiste. En effet, l'accent a été mis cette année sur d'importants efforts en matière d'accueil, de qualité des soins et d'accompagnement des curistes tout au long de leur séjour. Ces efforts ont permis de limiter la baisse du nombre de curistes et de maintenir une fréquentation satisfaisante dans un contexte fortement concurrentiel.

« Les enquêtes de satisfaction réalisées au cours de la saison 2018 montrent que les thermes de Royat conservent un important facteur de notoriété et fournissent des signes encourageants pour 2019 », explique Dominique Ferrandon, qui a pris la direction des Thermes de Royat à l'automne (voir notre encadré).

En 2019, l'offre globale des Thermes de Royat sera simplifiée avec les cures « traditionnelles » de 18 jours (3 semaines) dans les orientations rhumatologie, maladies cardio-artérielles ou en double orientation.

« La grande force des Thermes de Royat, c'est de bénéficier d'une double ressource, en l'occurrence, l'eau et le gaz, et de pouvoir faire bénéficier des bienfaits antalgiques et vasodilatateurs de ce gaz à la fois pour l'orientation rhumatologie et pour l'orientation maladies cardio-artérielles, ce qui est une spécificité unique en France », souligne Marcel Aledo, Maire de Royat.

La saison 2019 sera également marquée par la mise en place de nouvelles cures spécifiques (programmes de soins complémentaires aux cures de 3 semaines précitées) à savoir

une cure spécifique « lombalgie » et une cure spécifique « maladie de Raynaud ».

« Nous avons souhaité créer des cures spécifiques autour de la Lombalgie (en parallèle de la cure thermale rhumatologie) et de la Maladie de Raynaud car ces deux pathologies touchent toutes les catégories de la population, y compris les actifs et les jeunes » explique Dominique Ferrandon. « Par ailleurs, il s'agit de deux pathologies pour lesquelles les Thermes ont déjà fait preuve de leur efficacité, qu'il s'agisse de la mise en place d'un soin spécifique, comme c'est le cas pour le Raynaud, ou encore dans le cadre d'études thermales coordonnées par l'AFRETH (Association Française pour la Recherche Thermale). »

Caractérisée par des douleurs au niveau de la région lombaire, la lombalgie est une pathologie potentiellement générée ou aggravée par de mauvaises habitudes de vie (surpoids, sédentarité, manque d'activité physique, posture assise prolongée – travail, voiture...) à laquelle les Thermes de Royat peuvent apporter une réponse thérapeutique adaptée.

Pathologie handicapante et douloureuse, le phénomène de Raynaud se caractérise par une vasoconstriction excessive au niveau des extrémités (doigts, orteils, nez, lèvres...) lors des changements brusques de température. Aggravée par des facteurs externes comme le stress ou le tabac, cette pathologie, qui touche majoritairement les femmes quel que soit leur âge, trouve à Royat une réponse adaptée grâce notamment à la carbothérapie.

Pratique : la saison thermale 2019 se déroulera du 11 mars au 16 novembre

Dominique Ferrandon, nouveau directeur des Thermes de Royat

Nommé directeur des Thermes de Royat depuis le 1er octobre 2018, Dominique Ferrandon a réalisé des missions en tant que consultant indépendant pour le compte de clients tels que la Chaîne Thermale du Soleil (25 ans de collaboration), de nombreuses stations thermales ou Spa ou encore le groupe VALVITAL.

Auvergnat d'origine, il est intervenu pour des stations de la France entière, en particulier à Bourbonne-les-Bains (52) ou encore Aix-les-Bains (73), dont il a géré les établissements thermaux. Depuis 2016, il assurait la direction des Thermes de Cauterets ainsi que du Spa des Bains du Rocher(65).

LES RENCONTRES CONVIVIALES

Organisées par la Mairie en lien avec le Casino de Royat, l'Établissement Thermal, Royatonic, l'Office de tourisme et des commerçants de Royat, les « rencontres conviviales » permettent aux curistes de mieux connaître Royat et de s'informer de toutes les possibilités lors de leur séjour dans notre commune. Les rencontres se poursuivent en 2019 avec des concerts, jeux, dégustations de produits locaux...

Un moment convivial et chaleureux.



L'ÉTABLISSEMENT THERMAL PROPOSE DES ACTIVITÉS SANTÉ POUR TOUS

Nouveauté cette année, les activités physiques pleine santé se poursuivront en dehors de la saison thermale. En totale adéquation avec le concept de Pleine Santé cher à la station thermale de Royat, ces activités santé sont ouvertes à tous.

David, coach pleine santé, vous accompagnera et vous aidera à garder la forme durant l'inter-saison thermale. Ces activités physiques ont pour but de permettre à chacun d'apprendre à prendre soin de soi, d'une manière différente et sur le long terme.

Sont proposés :

► Pilates

Basé sur des exercices au sol travaillant sur la respiration, la coordination et la mobilité articulaire, le Pilates permet de gagner en souplesse tout en renforçant ses muscles posturaux profonds.

► Yoga

Discipline qui relie le corps et l'esprit à l'aide de la respiration en vue d'un « bien-être » physique et mental. Un esprit sain dans un corps sain.

► Découvrez le Total gym

Le Total Gym est un appareil qui permet d'effectuer des mouvements doux et progressifs sans aucun impact négatif sur le corps et de réaliser des séances variées grâce à une très large gamme d'exercices de type renforcement des muscles profonds, entraînements cardio-vasculaire, gainage, renforcement de la ceinture abdominale, amélioration de la coordination, assouplissements et étirements.



► Pour plus de simplicité optez pour « les Pass activités »

Renseignements et réservations au 04 73 29 62 97 (possibilité de laisser un message) ou au 04 73 29 51 51.

► Saison thermale et cures

La saison thermale débutera le 11 mars. Pour les curistes de Royat ou de l'agglomération, le service Accueil-réservation est ouvert à partir du 14 janvier 2019 du lundi au jeudi de 13h30 à 16h. Avec le début de la saison thermale 2019 le programme des activités santé est disponible sur notre site internet actuellement cours d'élaboration.

Infos, réservations, planning des activités disponibles sur le site www.thermes-de-royat.com

Tél. 04 73 29 51 51

ROYATONIC

► Les soirées zens

Nouveauté du 1^{er} trimestre, le centre Royatonic organise des soirées zen chaque vendredi en nocturne jusqu'au 12 avril : à partir de 19h00, au tarif période bleue (17,50€ adultes/15,50€ juniors et étudiants). Profitez des soirées musicales pour découvrir Royatonic sous une autre ambiance et profitez d'événements originaux : suivez notre actualité sur Internet pour en savoir plus.

► Réaménagements pour le confort de tous

Pour la sécurité et le plaisir de tous, Royatonic a récemment réaménagé son espace accueil, afin de fluidifier l'accès aux baignoires et aux boutiques.

Casiers supplémentaires, chemins « anti-dérapants », nouvelle signalétique et nouvelles couleurs murales ont également été posés, pour le confort et la détente de tous.



► Ouverture et arrêts techniques

Jours Fériés : les baignoires de Royatonic sont ouvertes le dimanche 21 et lundi 22 avril (Pâques), les mercredis 1^{er} et 8 mai, et le lundi 10 juin de 10h à 18h00. Le centre ferme à 18h30 ces jours-là.

Arrêts techniques : du 11 au 17 mars inclus.

Minis arrêts techniques : les mardis 14 mai et 2 juillet.

Infos : www.royatonic.com ou 04 73 29 58 90



UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Mis en place pour 2 ans, le nouveau Conseil Municipal des Enfants a été élu en novembre, jusqu'à la fin de l'année 2020. Cinq listes « s'affrontaient » pour ce nouveau mandat et ce sont les « Dragons de feu » qui ont été élus.

Après sa mise en place, la nouvelle équipe décidera prochainement des orientations de son mandat lors d'une prochaine réunion.

170 enfants de l'école élémentaire ont voté pour leurs Conseillers municipaux.



Dernière action de l'ancien Conseil Municipal des Enfants engagé dans la propreté de Royat

Les enfants du Conseil Municipal ont récemment distribué des cendriers de poche dans Royat, pour le maintien de la propreté des rues. Cette action

s'inscrit dans le cadre de leur travail de Conseillers municipaux enfants, dans les domaines du développement durable. En effet, un mégot jeté peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et mettre 12 ans à se dégrader dans la nature.

Les cendriers de poche sont disponibles gratuitement pour les royardères en Mairie de Royat.

Distribution des cendriers de poche dans les commerces et lieux publics de Royat.



RÉSIDENCE ANATOLE FRANCE

Un lieu de vie pour le bien-être de nos aînés

Une maison de retraite
médicalisée accueillant des
personnes âgées
valides, semi-valides, dépendantes
et atteintes de la maladie
d'Alzheimer ou troubles apparentés



> Unité de vie pour l'accueil de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés avec terrasse panoramique offrant une vue magnifique ;

> Une équipe pluridisciplinaire mettant à disposition toutes ses compétences et son écoute bienveillante pour des soins de qualité et un accompagnement personnalisé ;

> Une restauration gourmande confectionnée sur place et servie en salle de restaurant ;

> Des animations quotidiennes et des ateliers thérapeutiques (gymnastique douce, informatique, chorale, dessin, groupe de parole, atelier mémoire, sorties à l'extérieur...).

Résidence Anatole France
10 Avenue Anatole France
63130 ROYAT
Tél : 04.73.29.54.00
E-mail : royat@orpea.net



la vie continue avec nous



Pharmacie Clavel-Fradin

2 rue Nationale
Tél. : 04 73 35 83 41
Fax : 04 73 29 91 65



- Fruits et Légumes
- Epicerie Fine
- Crémèrie
- Fromages Fermiers
- Rayon Traiteur
- Charcuterie

HORAIRES : Du mardi au samedi : 8h → 12h30
14h30 → 19h30
Dimanche : 8h30 → 12h30

**LIVRAISON
À DOMICILE**

37, avenue Jean-Jaurès - Royat
Tél. : 07 85 92 39 63

MERCI+



Vos services à domicile, le sourire en +

0 800 102 422 • Appel Gratuit
depuis un poste fixe

Accueil tél. : lundi-vendredi de 8h30 à 19h30

Retrouvez-nous sur www.merciplus.fr

Votre agence agréée change d'adresse courant décembre et sera située :

8 boulevard Vaquez - 63130 ROYAT

04 73 30 93 76

merciplus63@yahoo.fr



LA VIE DES ÉCOLES

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DE LA CONTINUITÉ



Pour cette année 2018/2019, les écoles du groupe Jules Ferry comptent 277 élèves : 167 élèves à l'école élémentaire et 110 à l'école maternelle.

Comme c'est l'usage, Marcel ALEDO et l'équipe municipale étaient présents le jour de la rentrée pour souhaiter la bienvenue et une belle année scolaire aux enseignants et à leurs élèves.

L'occasion également de saluer et remercier tous les personnels municipaux (animateurs et ATSEM) en charge de l'accompagnement périscolaire : dans le cadre du maintien de la semaine à 4,5 jours à Royat, ils proposent quotidiennement aux enfants des activités sportives, ateliers ludiques, activités artistiques et culturelles, de détente et de relaxation... activités gratuites chaque jour jusqu'à 17h30.



DES DICTIONNAIRES OFFERTS AUX ÉLÈVES DE CE1

Marcel Aledo, Maire, Marie-Anne Jarlier, adjointe aux affaires scolaires et sociales, accompagnés de conseillères municipales et de Jean Ponsonaille, conseiller départemental, sont allés à la rencontre des élèves de CE1 de l'école élémentaire Jules Ferry de Royat pour leur remettre des dictionnaires.

Avec ces dictionnaires Junior, qui les accompagneront dans leurs apprentissages, le Maire a offert à chaque élève un poème sur la rentrée.

Une occasion pour la Municipalité de démontrer son soutien aux familles et aux écoles.





LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

L'équipe du service enfance-jeunesse propose chaque jour des activités périscolaires aux élèves des écoles, lors de la pause méridienne et en fin de journée, permettant aux enfants de pratiquer des activités variées (sportives, culturelles, citoyennes...) et gratuites jusqu'à 17h30.



AMICALE LAÏQUE DE ROYAT

L'amicale laïque a fait sa rentrée le 18 septembre 2018 lors de son assemblée générale.

Le vendredi 19 octobre après-midi nous avons proposé aux élèves des écoles de Royat et à leurs parents de fêter le début des vacances avec la traditionnelle fête de la citrouille : déguisés sur le thème d'Halloween, les enfants évoluent autour de jeux installés dans la cour, et les parents peuvent participer à un concours de pesée de citrouille.

La troisième édition de la bourse aux jouets a eu lieu le dimanche 25 novembre. En nous installant à la salle du Breuil, nous avons pu proposer davantage de tables pour les exposants que les années précédentes. Cette manifestation permet à chacun de pouvoir envisager Noël de la plus belle des façons, avec le plein de cadeaux !

Chaque occasion est bonne pour faire la fête !

Nous proposerons notre traditionnelle « BOUM » où petits et grands pourront danser sur la playlist de l'amicale, le vendredi 25 janvier 2019.

Puis le défilé du carnaval sera l'occasion de fêter le début des vacances de printemps, le vendredi 12 avril.

Une vente de plants de fleurs et de légumes sera organisée début mai, au retour des beaux jours.

Et enfin, pour terminer l'année, la traditionnelle fête des écoles aura lieu le samedi 22 juin.

Tous les bénéfices que nous dégageons lors de ces manifestations sont entièrement reversés au profit des écoles publiques de Royat pour des sorties scolaires ou projets pédagogiques..

➔ **Pour plus de renseignements :**
Judith Noyelle, présidente 06 26 78 80 11
Myriam Eyragne, trésorière 07 66 20 38 10
Caroline Kohl, secrétaire 07 82 46 26 01



La Bourse aux jouets, organisée fin novembre au Gymnase du Breuil.

UN ÉTÉ SYMPA POUR LES JEUNES !

Comme chaque année, de nombreuses initiatives sportives et ludiques sont conduites par le service enfance jeunesse de la commune et par les associations.

En juillet, alors que la France disputait les quarts de finale de la Coupe du monde de football face à l'Uruguay, une dizaine de jeunes s'étaient inscrits au tournoi de Futsal organisé par les animateurs de la commune dans le gymnase du Breuil. L'occasion pour les jeunes footballeurs de marcher sur les traces de leurs illustres aînés dont ils n'ont pas manqué de commenter les phases de jeu entre passes et tirs au but.

En juillet aussi, les enfants de l'école de basket se sont initiés à la boule lyonnaise sur le boulodrome Alfred Theulet. Encadrés par les bénévoles du club et sous le regard de Marcel Aledo et Françoise Enjalbert-Rieutord, ils ont pu apprendre ce jeu qui nécessite concentration, dextérité et coordination.

De même, de nombreuses autres animations et découvertes ont été prévues pour les jeunes de 4 à 12 ans inscrits à l'accueil de loisirs de Royat, sous la forme de thèmes déclinés chaque semaine par les animateurs, pour la plus grande joie des enfants.

Courant août, les enfants ont ainsi pu exercer et prouver leurs talents en réalisant une fresque sur l'un des murs de l'accueil de loisirs de Royat, encadrés par Guillaume, grapheur et les animateurs.

La fresque a été inaugurée par les jeunes artistes en présence de Marcel ALEDO, des adjoints, des conseillers municipaux, des animateurs et des agents municipaux du service Enfance-Jeunesse.

L'Accueil de loisirs a également proposé des vacances actives et entre copains aux vacances de Toussaint.

L'Accueil de Loisirs sera ouvert aux prochaines vacances d'Hiver, de Printemps et d'Été.

 **Infos et inscriptions : 04 73 29 50 98**
ou enfance-jeunesse@royat.fr



MULTI-ACCUEIL LES PETITS LUTINS

Les Petits Lutins
MULTI-ACCUEIL

L'investissement des parents et des professionnels du Multi Accueil, soutenu par la mairie, ont permis la réfection de l'étage d'un des deux bâtiments ainsi que le réaménagement des espaces de vie des enfants. Ces travaux améliorent au quotidien l'accueil des enfants.

Accompagné par l'ACEPP Auvergne, l'équipe des Petits Lutins a eu le plaisir de convier les parents à une soirée jeu découverte de rentrée autour de la

vie à la crèche. Ce fut un vrai moment d'échange et de partage avec une participation importante des parents.

Dans le cadre de la semaine de la parentalité une soirée débat animée par Diana Zumstein psychologue a eu lieu le 12 octobre sur « le contrôle des sphincters ». Ce projet financé par la CAF a été mené par les parents du conseil d'administration.

contact : 04 73 29 91 61 / www.creche-lespetitslutins.fr



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES - PARENTS - ENFANTS DE ROYAT - ORCINES DURTOL « LA MAISON DE MOWGLI »

Mairie de Royat / CCAS d'Orcines / Mairie de Durtol
(Structure recevant l'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales)

Qu'est-ce qu'un RAM ? Le RAM est un service proposé aux familles ayant opté pour un mode de garde individuel pour leur(s) enfant(s) (auxiliaire parental à leur domicile ou assistant maternel agréé). Le RAM est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges, ouvert aux familles, aux auxiliaires parentaux, aux futurs assistants maternels, à ceux déjà en fonction ainsi qu'aux assistants familiaux. Le RAM est un lieu de socialisation pour les enfants bénéficiant d'un mode d'accueil individuel. Ainsi la structure propose des temps collectifs ou ateliers d'éveil. Les communes de Royat, d'Orcines et de Durtol mettent des locaux à disposition du RAM (Maison de Mowgli, Place Claussat à Royat, ECP « l'Atelier » à Orcines, Ancienne école à Durtol).

N'hésitez pas à contacter le RAM...

- Pour avoir la liste des assistantes maternelles des Communes de Royat, Orcines et Durtol, et connaître leurs disponibilités,
- Pour connaître les différentes activités proposées par la structure,

Assistants maternels, Pourquoi pas vous ?

Vous aimeriez travailler avec les enfants, vous êtes à la recherche d'un emploi ou souhaitez changer de métier, celui d'assistant(e) maternel(le) est peut-être fait pour vous. Pour répondre à vos questions et vous orienter dans vos éventuelles démarches, vous pouvez contacter :

- ➔ L'Antenne médico-sociale de Chamalières - Résidence Cheverny - 1, rue d'Assas - 63400 Chamalières. Tél : 04 73 19 80 30
- ➔ Le Conseil Départemental du Puy de Dôme - 24, Rue Saint-Esprit - Clermont Ferrand tél : 04 73 42 20 20
- ➔ Le Relais Assistantes maternelles de Royat-Orcines-Durtol - Maison de Mowgli - Place Claussat Royat - 04 73 35 84 17 - ram@royat.fr

Comment devenir assistant maternel ?

L'agrément est obligatoire pour exercer le métier d'assistant maternel. Seul le Conseil départemental est habilité à le délivrer. Le métier d'Assistant maternel est une profession qui se décline aussi au masculin.

Les missions de l'assistant maternel :

- Accueillir à son domicile les enfants qui lui sont confiés par les parents,
- Assurer le bien-être et la santé de ces enfants,
- Participer à l'éveil de la personnalité de chacun d'eux, à travers des activités diversifiées et bien adaptées à son âge.
- Assurer l'épanouissement des enfants et préserver leur équilibre affectif
- Etablir une relation de confiance mutuelle avec les parents en respectant notamment le secret professionnel.

Ce métier connaît des évolutions importantes : nouveaux statuts, convention collective, formation, revenus revalorisés. Afin de vous aider dans vos réflexions, vous expliquer ce qu'est réellement ce métier, des réunions ouvertes à tous sont organisées par le Conseil départemental (dates sur le site du Département).

➔ **Permanences téléphoniques.**

(Possibilité de rendez-vous) : Mardi de 14h30 à 17h30 à la Maison de Mowgli : 04 73 35 84 17 / Mercredi de 10h30 à 12h à la Maison de Mowgli : 04 73 35 84 17 / Jeudi de 14 h30 à 16 h30 à la mairie de Royat : 04 73 29 50 80 / 06 74 08 70 96
Responsable : Chantal PEYCHERAUD (éducatrice de jeunes enfants) - ram@royat.fr
Renseignements : La Maison de Mowgli - Place Claussat - 63130 Royat - 04 73 35 84 17



DEUX BOITES À LIVRES INSTALLÉES DANS ROYAT

Depuis quelques jours, deux boîtes à livres ont fait leur apparition dans les rues de Royat. L'une est installée près de la Poste et l'autre à côté du restaurant scolaire. Conçues et fabriquées par les agents municipaux, elles permettent d'y stocker des livres que chacun peut emprunter ou déposer gratuitement. « *L'objectif de cet outil est de permettre le développement de la culture en favorisant la lecture, de manière gratuite, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24* », explique Marcel Aledo.

Les boîtes à livres pourront être alimentées par les habitants qui souhaitent donner une seconde vie et faire partager leurs lectures préférées ou bien donner des ouvrages qui dorment dans des cartons ou sur des étagères. « *En fonction du succès de ces deux premières boîtes à lire, nous pourrions envisager d'étendre le dispositif à d'autres secteurs de la commune* », indique Marcel Aledo.



UN SALON POUR LES AMOUREUX DES LIVRES



Au programme de la saison culturelle clermontoise, la 6^{ème} édition du salon du livre « A lire des auteurs » au Théâtre du Casino de Royat, s'est déroulée en octobre dernier.

Pour les férus de poésie, lecteurs de polars, curieux de biographies, amateurs de romans ou de BD... cette manifestation attire désormais chaque année de plus en plus d'amoureux des livres.

C'est l'occasion pour tous de rencontrer des auteurs de renom, d'échanger avec eux et de participer à de nombreuses conférences.

Cette année, le Salon était parrainé par Diane DUCRET, écrivaine, essayiste, chroniqueuse, auteure d'une dizaine d'ouvrages dont les très remarquables « Femmes de dictateurs » ou « La meilleure façon de marcher est celle du flamand rose ». Invités d'honneur, Mazarine PINGEOT et Jean-Luc PETITRENAUD ont marqué le Salon de leur présence, ainsi qu'une centaine d'auteurs.

En préalable à cet événement, les élèves de l'école élémentaire de Royat ont reçu en classe l'auteure et illustratrice Clotilde BERNOS, qui a réalisé de nombreux livres pour enfants : les élèves avaient préparé une fresque à lui offrir et ont pu échanger avec elle, pour connaître son métier et les différentes étapes de conception d'un livre.

Une rencontre riche et instructive, qui s'inscrit dans les projets pédagogiques de l'école et la volonté de la Municipalité de soutenir toutes les initiatives en faveur de ses établissements scolaires. Le salon du Livre aura lieu en 2019 les 5 et 6 octobre.



FESTIVAL DE PYROMÉLODIE



© S.MATHINIER.



© S.T.LIMORTÉ

La 20^{ème} édition du Festival de Pyroméloдие a rencontré un plein succès, avec de beaux concerts en ouverture puis la compétition de feux entre Irlande, Japon et Etats-Unis, mixés en direct par le DJ Jay Loose.

Les gagnants du concours photos, dont les photos figurent en illustration, ont gagné des bons d'achat chez un photographe et des entrées à Royatonic.

En 2019, rendez-vous le samedi 29 juin pour une nouvelle édition du Festival.



© M.TORCUATO

RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET BAL

Comme c'est la tradition, le 13 juillet dernier la Municipalité de Royat a proposé une soirée avec animation maquillages pour les enfants, puis une retraite aux flambeaux a défilé au rythme de la Banda de Royat ; enfin, la soirée s'est poursuivie sur la Place de l'église avec un bal où chacun a pu danser sur tous styles musicaux.



LE COMITÉ DE JUMELAGE EN 2018

Alambic - Vide-greniers

L'Alambic et vide-greniers sont devenus au fil des années la traditionnelle fête des vendanges. Cette manifestation a remporté un vif succès avec un grand nombre d'exposants et une animation sympathique grâce à la Banda de Royat, à la démonstration de Country et les diverses activités pour les enfants.

Voyages

Début octobre, un voyage à Londres a été organisé par le comité de jumelage et guidé par M. Cardot, Président du comité de Jumelage. Cinquante personnes ont pu découvrir la capitale Britannique ainsi que Canterbury, sous un ciel clément et avec beaucoup de convivialité.

Comme chaque fin d'année, une journée conviviale est organisée en priorité pour les royadères.

L'an dernier, le déplacement s'est effectué à Ambert avec la visite des papeteries Richard de Bas. Cette année, c'est à la visite du Musée des costumes à Moulins et de Charroux que se sont rendus les participants.

Voilà une année encore bien remplie et la fidélité des participants prouve que ces manifestations correspondent à leurs attentes. Encore merci à la municipalité pour son soutien sans lequel tout cela ne serait pas entièrement possible.



ART'AIR



Randonnées avec dégustations et visites d'ateliers d'art, concerts, animations jeux, repas... tel est le concept du festival Art'Air qui a lieu depuis quelques années à Royat et propose une programmation variée.

Un festival unique en son genre, apprécié du public.



FÊTE DE LA MUSIQUE

À l'occasion de la Fête de la Musique, les enfants et les enseignants de l'École de Musique, Théâtre et Danse de Royat ont donné des concerts au kiosque du parc thermal de Royat.



LE SUCCÈS DU CINÉMA POUR LES ROYADÈRES ET LES CURISTES

Les séances de cinéma, initiées par la Municipalité il y a quelques années, rassemblent chaque lundi de nombreux royardères et curistes.

Ces séances gratuites se déroulent les lundis après-midi, Salle Polyvalente de novembre à mars, et Salle des Conférences (sous le Casino de Royat) pendant la saison thermale (mars à novembre).

➔ Informations et programme sur www.royat.fr à la Mairie et à l'Office de tourisme.



DES CONCERTS POUR TOUS LES GOÛTS

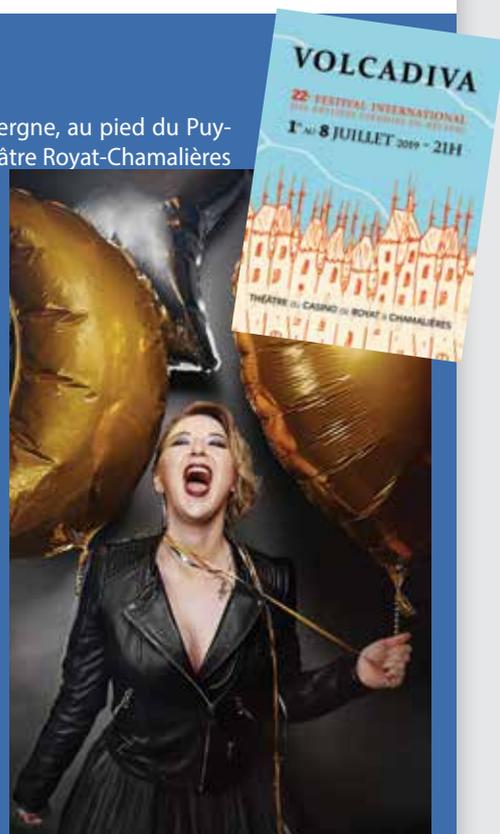
Concerts organisés tout au long de l'année, au kiosque ou dans les salles du Parc thermal, au Théâtre du Casino, à l'église St Léger...



VOLCADIVA

Au cœur de l'Auvergne, au pied du Puy-de-Dôme, le théâtre Royat-Chamalières accueille chaque année du 1^{er} au 8 juillet le festival international des artistes lyriques en récital. Depuis sa création, des milliers de spectateurs ont pu découvrir ces grandes voix d'opéra venues du monde entier : Europe, Russie, Etats-Unis, Chine, Corée, Japon, Colombie, Antilles ... au service de nombreux compositeurs. Des chants traditionnels de leur pays d'origine à la chanson française, de l'opéra à l'opérette, du gospel au tango, de la mélodie au lied, de la comédie musicale au jazz ... nos artistes se dévoilent. Moments d'intense émotion à partager en famille ou entre amis : subtil mariage de la culture et du divertissement.

➔ Infos : www.volcadiva.com



L'ÉCOLE DE MUSIQUE THÉÂTRE ET DANSE

L'École de Musique, Théâtre et Danse de Royat accueille plus de 300 élèves dans une vingtaine de disciplines.

Chaque année, l'École organise une cinquantaine d'auditions, concerts et spectacles. L'École participe activement à la vie de Royat et de la Métropole clermontoise : le Téléthon, les interventions en maisons de retraite, l'animation lors de la remise de prix littéraire de Clermont Ferrand... et bien sûr, l'événement phare de l'année, la semaine culturelle où tous les enseignants et les élèves sont fiers de présenter leur travail, offrant ainsi de beaux spectacles aux familles et royadères qui y participent.

Pour cette année 2018, on retiendra la réussite et l'obtention du brevet d'étude musicale au Conservatoire pour trois jeunes saxophonistes de l'EMTD, ainsi que le 4ème prix au concours international de sax d'Andorre dans le niveau fin d'études, la jeune fille qui l'a obtenu étant la seule française dans cette catégorie...

En décembre, les différentes classes ont organisé des auditions, la classe de danse a fait ses portes ouvertes. L'Harmonie de Royat a animé un repas dansant sur le thème de l'Espagne dans le cadre du Téléthon.

 **A retenir : la Semaine culturelle, du 20 mai au 25 mai 2019.**



EXPOSITIONS

La Municipalité accueille des expositions tout au long de l'année en Mairie et au Pavillon St-Mart. L'entrée est gratuite. Retour en images sur quelques expositions.



Histoires de photos de l'association ORACLE.



Peintures d'Annie ECHARD et Madeleine SANZELLE, au Pavillon St Mart.



« Derrière les portes » d'Annick D'HIER.



Les amis de la peinture.

Maryse DADET

Maryse DADET, artiste peintre et sculpteur royadère a exposé en Mairie du 10 au 23 décembre 2018. On a pu découvrir ses peintures aux jeux de couleurs et matières variées, ainsi que ses sculptures en terre cuite, son style défiant les limites de l'imagination. Maryse DADET expose également aux restaurants « L'ours des Roches » à St Ours les Roches et « La Terrasse » à Cournon d'Auvergne.



Tendance 314.



1,2,3 couleurs

L'association 1. 2. 3. COULEURS propose des cours pour débutants et confirmés. Les ateliers sont les lundis matins et mardi soirs. Nous organisons des stages sur une journée.

➔ Renseignements : 06 81 82 41 18 / sylvianechapon@orange.fr

Cool'heur Royat

Depuis un an que Cool'heur Royat a été créée, notre association s'est bien développée. Elle s'est enrichie d'un atelier peinture à l'huile, conduit par Mme Claude Maujean, les lundis.

L'atelier Pastel de Mme Katya Winsbach reste ouvert une fois par mois et Monsieur Michel Charlat propose une initiation à la retouche photo numérique. L'atelier aquarelle continue chaque jeudi avec Mme Pierrette Gouttin.

Les ateliers ont lieu à la salle des Associations de Royat, rue Jules Ferry.

- ▶ Peinture à l'huile : lundi de 14h à 17h.
- ▶ Aquarelle : jeudis de 14h à 17h.
- ▶ Photo : jeudis de 17h. À 9h.
- ▶ Pastel : un vendredi par mois

Les expositions à la Mairie et au Pavillon Saint-Mart ont eu une bonne fréquentation. Pour 2019 nous prévoyons une exposition à la Mairie du 4 au 10 février 2019 et au Pavillon Saint-Mart du 3 au 16 juin 2019.

➔ **Contact : gouttin.pierrette@orange.fr**



Royat Ouvrages Passion

Du 24 avril au 5 mai ce fut un festival de couleurs dans la grande salle d'exposition de la mairie. Les adhérentes de l'association Royat Ouvrages Passion exposaient de très nombreux ouvrages réalisés au cours des six dernières années (patchworks traditionnels, contemporains et créations textiles).

Les visiteurs ont été séduits par la qualité, la variété et la jolie mise en scène des œuvres. Les petits objets du « coin boutique » créés et réalisés par les quilteuses ont fait le bonheur de certains d'entre eux. La tombola, qui mettait en jeu trois grands quilts et de nombreux lots, a remporté un franc succès.

➔ **Début octobre, les adhérentes ont repris leurs activités au 1, avenue Pasteur – Royat. Pour tout renseignement contacter Rosine Pintrand au 06 44 30 08 07 ou rosine.pintrand@orange.fr**



CASINO DE ROYAT

Elodie **POUX**, humour, mercredi 13 février 2019. Elodie Poux ose tout, c'est à ça qu'on la reconnaît.

Avec son nom de famille à coucher dehors et son lourd passé d'animatrice petite enfance, cette trentenaire impose sur scène, en quelques minutes, son univers faussement naïf.

Au travers de personnages tous plus ravagés les uns que les autres, vous vous surprendrez à rire, à rire, et à rire encore de ses aventures auprès des enfants, des parents, mais aussi des chats et des zombies.

Nul besoin d'avoir procréé, ni d'avoir travaillé auprès d'enfants pour apprécier le spectacle, les spectateurs sont unanimes : « Cet humour est grinçant, ça pique, mais ça fait du bien ! »

Après sa démission des Ecoles Maternelles (enfin depuis qu'on lui a demandé de ne plus revenir) Elodie Poux est partie en tournée (près de 150 représentations par an) avec son spectacle dans toute la France, en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, et même à Saint Denis la Chevasse ! (si, si, ça existe).

Elle écume également les festivals d'humour, les plateaux d'artistes et les émissions radiophoniques et télévisées.

➔ **Infos : 04 73 29 52 52**
<http://www.casinoroyat.com>



BIBLIOTHÈQUE DU PARC THERMAL OUVERTE À TOUS, TOUTE L'ANNÉE

La bibliothèque, association de bénévoles, a repris ses horaires d'hiver dès le lundi 5 novembre et cela jusqu'à la saison thermale 2019.

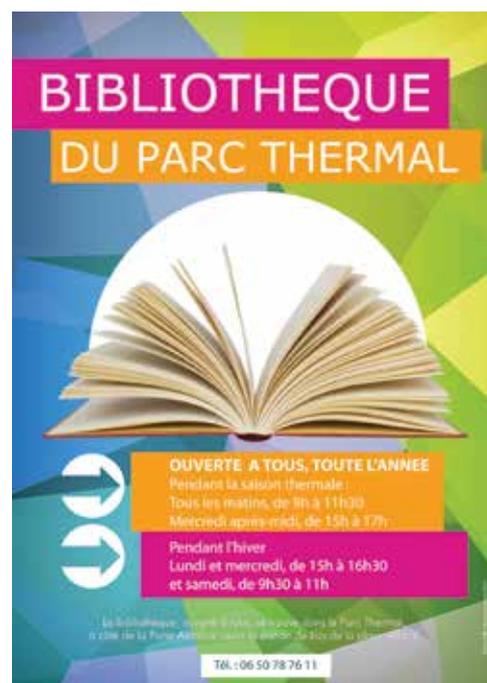
Nous vous accueillons les lundis et mercredis de 15h à 16h30 et les samedis de 9h30 à 11h. Nous vous invitons à nous rendre visite dans le site privilégié du Parc thermal pour découvrir les nouveautés littéraires (romans, biographies, policiers...) ou redécouvrir des classiques.

A bientôt parmi nous.

Tarifs résidents : 20€ / an, emprunts illimités.

 **Renseignements : Bibliothèque du parc thermal
1, Place Allard (près Porte Auraline) – Royat
Contact : 04 73 35 91 41**

**Horaires pendant la saison thermale (à partir du 11 mars) :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi,
de 9h à 11h30, Mercredi de 15h à 17h.**



BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

À cœur du bourg de ROYAT, Bibliothèque Pour Tous est à la disposition des lecteurs, Adultes et Jeunes. Accueillis et conseillés par nos bibliothécaires, ils pourront choisir dans une grande variété d'ouvrages : romans, romans policiers, biographies, documentaires, livres du terroir et livres édités en gros caractères.

Pour les jeunes « L'Heure du conte » a lieu à la Bibliothèque chaque mois (3^{ème} mercredi), hors Juillet/Août. Ces séances gratuites se terminent par un goûter offert.

Elles s'adressent à tous les enfants, de 3 à 8 ans. Pour les plus petits, dépôt mensuel de livres d'images à la Crèche « Les Petits Lutins ».

Notre Association participe aux manifestations initiées par la ville de Royat (vide-greniers, actions en faveur du Téléthon, Forum des Associations...).

Très appréciée et ouverte à tous, la séance des « Prix Littéraires », organisée chaque année en Décembre par notre Centre Départemental, bénéficie d'un accompagnement musical de qualité, assuré par les élèves de l'Ecole de Musique de Royat.

Courant 2019, vente de livres à bas prix, en Mai, et lors d'une journée « Portes ouvertes à la Bibliothèque », en Septembre (dates précisées ultérieurement).

 **La Bibliothèque vous accueille chaque jour :
du lundi au vendredi : de 16h à 18h
(de Novembre à fin Mars), de 16h30 à 18h30
(d'Avril à fin Octobre), le samedi matin : de 10h
à 12h**

**En cas de difficultés à se déplacer, il est possible
de bénéficier du portage à domicile.**

**Bibliothèque Pour Tous :
1, rue du Souvenir – Royat.
Tél 04 73 29 93 03 (répondeur)**



TÉLÉTHON

Dans le cadre de l'opération nationale du Téléthon, l'Orchestre d'Harmonie a organisé une soirée animée sur le thème de l'Espagne samedi 8 décembre 2018.

Les bénéfices du dîner et de la soirée seront prochainement reversés à l'AFM (Association Française contre les Myopathies).

Cette belle action de solidarité initiée par le Comité de Jumelage de Royat présidé par Paulette AVRIL, adjointe au Maire, a remporté un beau succès avec des participants de tous les âges !



LA MUNICIPALITÉ AGIT POUR LES AÎNÉS



Repas dansant au moment des fêtes de Noël au Casino, partage de la Galette, voyage en juin... telles sont les animations que proposent la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale pour les aînés de la commune.



Cette année, les aînés ont découvert la cité médiévale d'Argentat, le barrage de Chastang et ont effectué une balade en gabarre en juin dernier. Ils étaient accompagnés de Mesdames Jacqueline BUONOCORE et Marie-Hélène BILLARD, conseillères municipales, de Monsieur Michel AUBAGNAC, adjoint.

Une belle tradition se tient chaque année à Royat : **le repas de Noël** destiné aux aînés de notre commune.

Offert par le CCAS de Royat, il a rassemblé cette année plus de 130 convives au Théâtre du Casino de Royat qui ont profité d'un beau moment de partage en présence des élus de la commune.



SERVICES D'AIDE A LA POPULATION PROPOSÉS PAR LE CCAS

Le CCAS – Centre Communal d'Action Sociale – de Royat propose de nombreux services aux habitants :

► Le service Maintien à domicile

Les aides à domicile et auxiliaires de vie employées par le CCAS de Royat interviennent au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans ou personnes souffrant de handicap. Elles accompagnent les personnes dans les actes essentiels de la vie : courses, préparation de repas, ménage, démarches administratives simples, aide à la toilette, habillage...

Fonctionnement du lundi au vendredi de 8h à 18h. Continuité de service les week-ends et jours fériés (en partenariat avec une société agréée).

► Livraisons de repas à domicile

Dispense d'agrément : 63 – 308 – 201

Les repas sont préparés chaque jour au restaurant municipal et livrés chez les personnes inscrites, du lundi au vendredi. Continuité de service les week-ends et jours fériés (en partenariat avec une société agréée).



► **SISAD** – Syndicat Intercommunal de Soins infirmiers à Domicile de Royat Chamalières.

Sur prescription médicale, le SISAD assure avec son équipe d'aides-soignantes placée sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, les soins d'hygiène générale.

► **La Téléassistance départementale** : en cas de chute, de malaise ou d'urgence médicale, les adhérents au dispositif n'ont qu'à appuyer sur un bouton pour alerter le CODIS-SAMU et dialoguer avec un sapeur-pompier ou un médecin. La télé-assistance fonctionne 24h/24 et 7j/7 et permet aux personnes dépendantes de continuer à vivre chez elles, en autonomie et en toute sécurité.

► **Pour toutes ces prestations, un seul numéro : CCAS de Royat : 04 73 29 50 83.**



ROYAT AGIT POUR L'EMPLOI

La Commune de Royat accueille les permanences du **PLIE** et de la **MISSION LOCALE**, chaque semaine en Mairie, dans le but d'aider les royadères de tous âges à retrouver un emploi.

Le **Plan Local** pour l'Insertion et l'Emploi s'adresse aux habitants de la métropole clermontoise ayant besoin d'un accompagnement visant à :

- Renforcer l'aide au retour à l'emploi,
- Faciliter l'adéquation de l'offre-demande d'emploi,
- Encourager la création d'activité,
- Permettre l'accès à la qualification.

La permanence hebdomadaire du PLIE se tient chaque mercredi matin dans les locaux du CCAS à Royat.

► **PLIE** : plie@clermontmetropole.eu
tél : 04 73 98 35 78

La Mission locale

La mission locale informe, oriente et accompagne les demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

Ses actions sont basées sur la libre adhésion des jeunes, avec pour objectifs de :

- Informer et orienter pour construire un projet professionnel et connaître le marché de l'emploi,
- Aider à la recherche d'emploi, avec la préparation de CV et d'entretiens d'embauche, consulter les offres d'emploi,
- Trouver une formation adaptée pour accéder à une qualification professionnelle.

La mission locale a également un rôle de conseil au quotidien, sur la santé, la mobilité, l'accès au logement ou aux loisirs.

► **accueil@missionlocale-clermont.com**
tél : 04 73 42 17 57.



DES ACTIVITÉS VARIÉES POUR LES SENIORS

La gym douce

Organisés par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en lien avec la MLC (Maison des Loisirs et de la Culture) de Royat, les ateliers gym douce ont repris en septembre.

Destinés aux séniors et encadrés par une animatrice spécialisée diplômée, Maryline DENOSI, ces ateliers proposent des exercices pour le renforcement musculaire, pour maintenir sa mobilité et sa forme.

Les exercices effectués constituent une prévention à de nombreux accidents et permettent de préserver l'autonomie.

Il reste quelques places et il est toujours possible de rejoindre le groupe.



Séniors au volant

Ces ateliers vont reprendre le 29 janvier, ils sont organisés par le Centre Communal d'Action Sociale en lien avec la Police Municipale. Les séniors sont ainsi sensibilisés aux risques liés à la conduite, par le biais d'une révision du code



de la route, mais aussi d'une évaluation de leurs capacités, auditives et visuelles.

Les participants et intervenants apprécient particulièrement les échanges lors de ces ateliers, enrichissants et instructifs pour tous.

Ateliers mémoire

Proposés par le Centre Communal d'Action Sociale de Royat, en lien avec l'Association régionale santé éducation et prévention sur le territoire Auvergne, l'Arsept, les ateliers mémoire sont organisés régulièrement en Mairie.

Ces ateliers ont pour objet de proposer des activités de stimulation cognitive, un entraînement à la mémorisation et un apprentissage des fonctions altérées, par le biais d'exercices ludiques et pratiques visant à stimuler les différentes formes de mémoire.

Les participants apprennent à acquérir des stratégies d'attention et de concentration pour organiser, enregistrer et restituer des informations, à dédramatiser des situations de faiblesse de mémoire et gagner confiance en soi.

Ces ateliers se déclinent en 12 séances, avec une animatrice et une psychologue et sont également l'occasion de partager des expériences et des savoirs, dans la convivialité.



Pratique

L'ensemble de ces ateliers s'adressent aux royadères de plus de 60 ans, sur inscription au CCAS : 04 73 29 50 83

LES DONNEURS DE SANG DE ROYAT ET CHAMALIÈRES

À L'HONNEUR

Jeudi 17 octobre, dans la salle des expositions à la Mairie de Royat, 41 donneurs de sang ont été récompensés pour leur dévouement, leur fidélité et leur générosité.

Décernés par le Ministère de la Santé, ces diplômes et insignes ont été remis lors d'une cérémonie organisée par l'association pour le don de sang bénévole de Royat/Chamalières, en partenariat avec la Municipalité de Royat et l'Établissement Français du Sang.

Reçus par Messieurs Marcel ALEDO, Maire de Royat, Jean PONSONNAILLE, Conseiller départemental, Pascal LE MOAL, représentant de l'EFS et Madame Huguette JULIEN, Présidente des donneurs de sang, les donneurs de sang, parfois accompagnés de leur famille, ont reçu selon leur niveau de don, 37 insignes en bronze allant de 3 dons à 75, 2 en argent (de 45 à 99 dons), 1 en or (60 à 149) et un or avec une palme (100 à 199).



Félicitations à tous et un grand bravo à Sylvie Boyer qui a reçu la distinction la plus élevée.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité de Royat a clos cette petite cérémonie très sympathique où chacun a pu apprécier la convivialité et la modestie de chaque donneur.

La prochaine collecte à Royat aura lieu le mercredi 17 Avril 2019.

LES ATELIERS BÉNÉVOLES DE ROYAT

Cette association a été créée en 1975 par Melle Schmit qui arrivait d'Alsace. Association mise en place pour subvenir en aide aux plus démunis. A ce jour, cette association perdure toujours grâce à des bénévoles amateurs d'art créatifs et de pratiques artisanales dans divers domaines : couture, broderie, tricot, peinture tissus, bois, verre...

Nous continuerons aussi longtemps que nous pourrons, car de nos jours, les personnes dans le besoin sont encore nombreuses. Deux ventes de nos travaux sont organisées, **en Juin et Novembre**, ainsi qu'une brocante et salon de thé au profit du CCAS de ROYAT.



Nous serons heureux d'accueillir d'autres bénévoles, car l'association au-delà de son but social, se veut aussi vecteur de rencontres, échanges et convivialité. Les vendredis après-midi dans les locaux du CCAS de Royat.

➔ **Lieu de rencontre Place Cohendy Royat : vendredi de 14h à 17h30**
Renseignements : Roselyne Cohendy
au 06 28 08 90 23



Les Ateliers bénévoles sont solidaires avec leurs concitoyens en reversant une partie du produit des activités de l'association reçu lors des marchés de Printemps et de Noël. Merci à l'association et sa Présidente, Roselyne COHENDY, pour le chèque de 6000€ versé au CCAS de Royat.

Don des Ateliers bénévoles au CCAS de Royat

Marcel ALEDO, Maire de Royat et Président du CCAS a récemment accueilli en Mairie les adhérents de l'association des Ateliers bénévoles, qui ont fait don d'un chèque de 6000€ au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Les membres de l'association des Ateliers bénévoles, menés par Roselyne COHENDY leur Présidente, se réunissent chaque semaine pour créer toutes sortes d'objets en couture, broderie, déco, tricot... lesquels sont vendus lors de leurs ventes de Printemps et de Noël. Les bénéfices sont ensuite reversés au CCAS, contribuant ainsi à l'aide aux familles en difficulté de la Commune.

Merci à toute l'équipe des Ateliers bénévoles pour leur solidarité et rendez-vous au Foyer des aînés Place Cohendy. Contact : Roselyne COHENDY : rosygecorse@sfr.fr

LE CASPAR, POUR DES MOMENTS CONVIVIAUX ENTRE PERSONNES AGEES

Comme chaque année à l'automne, les adhérents du CASPAR (Comité d'Aide et de Soutien aux Personnes Agées de Royat) organisent une Journée découverte dans la région.

En septembre dernier, la balade a eu lieu dans le sud du Puy de Dôme : après un bon repas au restaurant, les adhérents ont visité la Maison de l'Améthyste et ont participé à l'atelier de taille et polissage de pierres. Mesdames Jacqueline BUONOCORE et Marie-Hélène BILLARD, conseillères municipales et membres du bureau de l'association accompagnaient le groupe.

Le CASPAR privilégie tous les moments de partage et de convivialité. Ces sorties sont un complément des rendez-vous hebdomadaires du CASPAR, qui ont lieu tous les après-midis du lundi au vendredi au Foyer des aînés de Royat. Les adhérents jouent aux cartes, échangent autour d'un thé ou d'un café...

➔ **Contact CASPAR : 04 73 29 50 83**



FRANCE PARKINSON

La Municipalité de Royat met régulièrement une salle à disposition de l'association France Parkinson, pour des réunions d'informations.

Ces réunions se déroulent le deuxième mardi du mois et tous les aidants, accompagnants, malades et personnel soignant concernés par la maladie de Parkinson sont invités à y participer.

En octobre, Nicolas BENIER, référent social du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie de L'agglomération clermontoise) et Isabelle Favier pilote MAIA ont dressé un panorama des professionnels intervenant dans le champ de la gérontologie (adaptation du logement, aide aux aidants, prévention santé, protection juridique...) accompagnement et coordination renforcée pour le maintien à domicile.

En novembre, l'association a organisé une conférence avec le Docteur Derost, neurologue au CHU de Clermont-Ferrand. Le thème abordé : les troubles urinaires et la constipation problèmes majeurs et récurrents dans la Maladie de Parkinson.

Les prochaines réunions auront lieu :

- ▶ Mardi 8 janvier : Le deuil de la conduite automobile, avec Sylvia Lemaire psychologue,
- ▶ Mardi 12 février : thème à définir,
- ▶ Mardi 12 mars : Avec comme support le film "Quatuor" les problèmes lorsque la maladie s'installe (le couple, le travail, la vie sociale) avec Sylvia Lemaire psychologue.
- ▶ Avril / mai : journée mondiale à Ceyrat et journée Portes ouvertes à Ydes Cantal (dates à préciser).

Ne restez pas seuls, isolés avec la Maladie. N'hésitez pas à nous rejoindre, à nous appeler. Les échanges avec les intervenants permettent de mieux comprendre la maladie, de mieux lutter contre l'évolution de la maladie, de mieux



prendre conscience de l'importance de l'activité physique dans le traitement de la maladie.

Les échanges avec les autres malades sont très enrichissants.

La première rencontre est toujours difficile, c'est un cap à franchir mais on y puise de la force et du courage. Partager avec les autres favorise une dynamique de vie pour tous avec à la clé entraide, compréhension, meilleure prise en charge de sa maladie permettant de retarder l'évolution et de préserver l'autonomie plus longtemps.

Nous remercions tous la municipalité de Royat pour le prêt des salles, du matériel et l'accueil réservé à nous tous.

➔ **Contact : Eliane LEFEVRE, déléguée départementale : 04 73 31 35 32 comite63@franceparkinson.fr3**



Plus de soixante personnes participent aux réunions mensuelles de France Parkinson à Royat.

LES BALADINS DE ROYAT



Journée à thème à la salle polyvalente « Tous en blanc » du mercredi 2 mai 2018, animée par Damien Poyard.

Les mercredis se suivent mais ne se ressemblent pas. Cet été particulièrement chaud a suscité un intérêt moindre pour nos après-midis dansants, ces journées caniculaires ont peu incité nos adhérents à sortir. Mais dès l'automne arrivé, nous avons retrouvé notre public et son enthousiasme.

Depuis le début de l'année, DJ et orchestres, après-midi à thème, anniversaires, excursion, repas dansant vers d'autres lieux du Puy de Dôme et de la Haute Loire se sont succédé. Et toujours cette ambiance chaleureuse et sympathique si chère aux organisateurs. Longue vie à cette association qui apporte de la convivialité depuis 1985 à la salle polyvalente de l'avenue Pasteur.

➔ **Contact : Monsieur Gaëtan BERGER – 07 80 33 10 16**

CONFÉRENCE DE SAINT VINCENT DE PAUL

Nous continuons nos activités afin d'apporter aide et réconfort aux personnes en « SOLITUDE » et aux blessés de la vie que nous trouvons sur notre route.

Nous recevons les demandes de soutien des Services Sociaux pour apporter des aides financières ou alimentaires ponctuelles à des personnes qui sont en rupture de droits. Signalons notre soutien financier : Aux Chrétiens d'IRAK et au Foyer de Charité d'Aledjo au TOGO auxquels nous souhaitons témoigner de notre fraternité dans leurs difficultés.

Nous avons organisé pour les personnes que nous suivons une sortie promenade à GARABIT en juin et un Pèlerinage à LOURDES en octobre 2018.

La fête de Noël a eu lieu le samedi 15 décembre 2018 à 12 heures au Centre Diocésain de Pastorale..

 **Contact local : Guy VEZON - 04 73 35 62 19**
Permanence en Mairie : 1^{er} jeudi
de chaque mois à 18h. Société de Saint Vincent-
de-Paul. Conférence de Royat, Centre Diocésain
133, avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand. Tél : 04 73 98 27 84



Le saviez-vous ?

ROYAT-LES-BAINS...



Les registres des délibérations municipales de Royat regorgent de trésors. Ainsi, le 28 mai 1932, le Conseil municipal s'est réuni pour étudier la requête du préfet agissant à la demande du ministère de l'Intérieur. En effet, celui-ci demandait que Royat prenne le

nom officiel de « Royat-les-Bains », afin disait-il « d'éviter les risques de confusions. » Voulait-il qu'on évite de confondre Royat (63) avec Royan (17) ? Ou notre ville avec un lieu-dit situé à Estandeuil, dans le Puy-de-Dôme ? Le fait est que le conseil municipal a adopté cette délibération à l'unanimité.

Ce que l'histoire ne dit pas en revanche, c'est pourquoi cette délibération n'a pas été suivie d'effet. Certes, on retrouve la mention de « Royat-les-Bains » sur certaines cartes postales d'avant-guerre mais il n'y a aucune trace de la nouvelle dénomination dans les documents officiels de la mairie.

Un mystère que Marcel Aledo a voulu éclaircir auprès du préfet du Puy-de-Dôme qu'il a interrogé à ce propos. Le représentant de l'Etat n'a pu que confirmer la validité d'une délibération prise en 1932 mais que les évolutions réglementaires relatives aux changements de nom des communes ont rendu caduque.

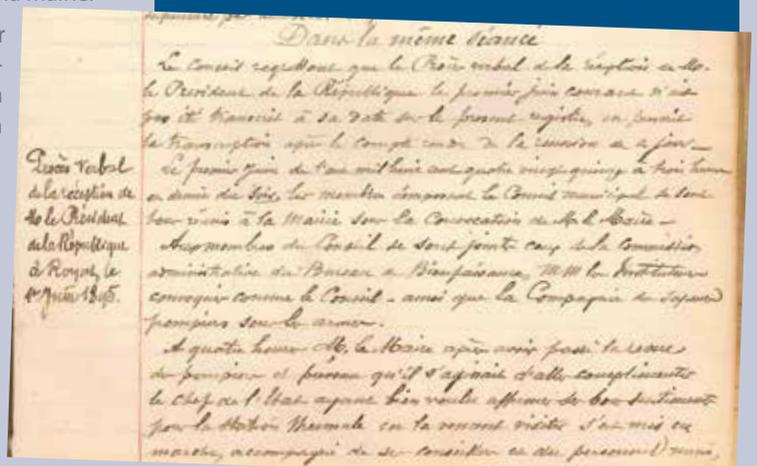
Aujourd'hui, si la commune voulait prendre le nom de Royat-les-Bains, il lui faudrait à nouveau délibérer en ce sens puis solliciter les avis de plusieurs organismes (Directions départementales des archives et de la Poste, Conseil départemental) avant que le ministre de l'Intérieur prenne un décret autorisant le changement de nom.

QUAND ROYAT RECEVAIT LA VISITE DE FELIX FAURE...

Royat station thermale se développe à la moitié du XIX^{ème} siècle, avec la découverte de la Grande Source en 1844. En 1862, la visite de de NAPOLÉON III et l'Impératrice EUGÉNIE donne une caution officielle au renouvellement thermal de Royat.

L'activité thermale s'accroît et Royat accueille alors l'aristocratie et la bourgeoisie du monde entier, qui viennent prendre les eaux à Royat : le Prince de Galles (futur Edouard VII), Léopold II le roi des Belges, la reine d'Italie, les frères Goncourt, Georges Sand, Sarah Bernard, Colette, Stéphane Mallarmé, Félix Faure, Maurice Barrès...

En 1895, Félix FAURE, Président de la République française depuis quelques mois, venu en cure quelques années plus tôt, visite Royat. Nous disposons du procès-verbal qui atteste de sa venue.



ROYAT URBAN TRAIL :

UNE 4^{ÈME} EDITION PLEINEMENT SATISFAISANTE

Organisé le 4 novembre dernier, ce trail urbain unique en Auvergne a rassemblé plus de 700 coureurs venus de 37 départements français et même d'Allemagne, de Suisse, de Malte et d'Afrique du Sud !

Une magnifique réussite pour cette épreuve qui se hisse vers un format de niveau national.

Le palmarès du 23 kms / + 1230 m :

Palmarès masculin :

- ▶ 1 : N. Martin 1h48/27. (Moy : ,73) - 2 : Y. Meudec 1h49/01 - 3 : À? Depeche 1h59/47.
- ▶ 1^{er} Senior H et (4^{ème}) : K. Meudec 2h05/17
- ▶ 1^{er} Master et (6^{ème}) : A. Rodrigues 2h06/46
- ▶ 1^{er} Espoir et (34^{ème}) : R. Pillet 2h23/46
- ▶ 1^{er} Junior et (128^{ème}) : E. Lemaire 3h03.

Palmarès féminin :

- ▶ 1^{ère} : S. Marquet 2h37/11 (57^{ème})
- ▶ 2^{ème} : S. Thonnat Blanc 2h39/12 (65^{ème})
- ▶ 3^{ème} : M Adeline Besson 2h43/22 (76^{ème})
- ▶ 1^{ère} Senior et 121^{ème} : Flo. Beytout 3h00/45
- ▶ 1^{ère} Master et (82^{ème}) : D. Beynel 2hh45
- ▶ 1^{ère} Espoir et (188^{ème}) : R. Rigandet 3h40.

Classement Duos :

- ▶ 1^{ère} équipe Masculine en 2h22 : #Clermont running athlétisme Thomas Lorblanchet et David Gonthier
- ▶ 1^{ère} équipe Mixte en 2h34 : #Les Caresses François Locusol et Audrey Welzbacher.
- ▶ 1^{ère} équipe en 3h24 : #y'a pas de nom Marie Madebene et Louise Erignac.

Rappel du palmarès du 9 kms / + 369 m :

Palmarès masculin :

- ▶ 1 : F. Demure 37mn 02 (Moyen : 14.58)
- ▶ 2 : F. Poumerol et N. Feissing 37mn 09,
- ▶ 1^{er} Senior #Q. Meylieu 38mn 46 (4^{ème}).
- ▶ 1^{er} Master : #P. Soulet 39mn 26 (5^{ème})
- ▶ 1^{er} Espoir : #A. lagedamon 43mn 54 (23^{ème}).
- ▶ 1^{er} Junior : #T. Dauche 40mn02 (6^{ème}).
- ▶ 1^{er} Cadet : # P. Calvet 1h (162^{ème}).

Classement Féminin :

- ▶ 1 : C. Parrot 40mn12 (8^{ème} au scratch)
- ▶ 2 : N. Theuil 44mn 25 (27^{ème})
- ▶ 3 : G. Camilleri 44mn52 (31^{ème})
- ▶ 1^{ère} Sénior : #M. Drigeard 48mn53. (58^{ème})
- ▶ 1^{ère} Master : #E. Bost 45mn25 (34^{ème}).

Les Duos :

- ▶ #1^{ère} équipe Homme : Cédric au Carré. 41mn 59, Cédric Permet et Cédric Miolane.
- ▶ #1^{ère} équipe Mixte (5^{ème}) : Les Bourrins de Midi, 49mn 58, Amélie Guenaud et Pierre Ruelle.
- ▶ #1^{ère} équipe Féminine (15^{ème}) : Lea Serre et Sandra Amaridon

Rendez-vous en 2019, les 2 et 3 novembre pour l'Event Trail de Royat.



LE RETOUR DE LA PRÉSENTATION DES ÉQUIPES TEAM ROC SHOW

Certains connaissaient ce show unique organisé la dernière fois il y a plus de 3 ans. D'autres ont découvert cette superbe soirée renommée TEAM ROC SHOW : le retour a eu lieu Vendredi 9 Novembre 2018.

Un programme musical exclusif bien calé pour chaque équipe, des lumières de toutes les couleurs le show pouvait démarrer devant une salle du Breuil avec plus de 300 personnes.

Chaque licencié du plus petit d'à peine 4 ans au plus grand était présenté comme une star par le président Benoît ALBINET

NET qui avait revêtu son costume d'animateur le temps d'une soirée.

Avec 230 licenciés et 22 équipes présentés, la soirée s'est terminée par un cocktail dinatoire offert par un partenaire du club.

Que de bons retours sur cette manifestation que le ROC souhaitait relancer et qui sera certainement reconduite l'année prochaine.

➔ **ROC BASKET – Président Benoît ALBINET :**
06 89 97 42 09



LE CYCLO CLUB DE ROYAT



Le Cyclo Club de Royat a débuté ses activités en avril 2018. Cette association a pour but de réunir un maximum de pratiquants de VTT et vélo de route dans un esprit convivial et une démarche sportive, mais sans volonté de compétition.

Cette année des groupes VTT et/ou Route sont sortis tous les dimanches matin, une sortie sur un week-end complet dans le Cantal s'est parfaitement déroulée.

Nous espérons attirer tous les "amoureux de la petite reine" et se retrouver assez nombreux pour faire des groupes de niveau en fonction des aspirations de chacun.

➔ **Contact : Régis Fanghous**
au 06 81 65 23 63
rfanghous@free.fr

L'ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX DE ROYAT

L'école des Arts Martiaux de Royat se porte bien. Outre son cadre de verdure, elle propose en effet au travers de ses quatre disciplines, une diversité qui séduit un large éventail de pratiquants.

Le judo accueille presque essentiellement de jeunes enfants tandis que le Yoseikan consacre ses cours aux adultes, ados et enfants. Le Taï chi chuan et l'Aïkido s'adressent à un public d'adultes.

Vous pouvez découvrir et pratiquer ces disciplines dans le dojo du Complexe sportif du Breuil à Royat.

A travers les arts martiaux, outre le plaisir de la pratique, vous développerez confiance en vous, maîtrise de soi, bien être, concentration, maîtrise du geste et du stress.

Bien que très semblables par l'aspect martial, trois de ces disciplines sont d'origine japonaise. Le taï chi étant d'origine Chinoise.

Le judo et le Karaté Yoseikan Budo sont des disciplines avec un aspect compétitif, contrairement au taï Chi et l'aïkido qui sont par ailleurs très complémentaires.

Vous pouvez, en fonction de votre personnalité, trouver l'art martial qui vous convient le mieux, pour un plaisir quotidien et un impact réel dans la vie quotidienne.

Comment le savoir, c'est simple, il suffit d'essayer. N'hésitez pas à contacter les enseignants des différentes sections pour un essai découverte.



➔ **Taï Chi Chuan** : Contact : Eliane Brécard Vergès - Zina Pricot - Les cours ont lieu le lundi : 14h- 15h15 (tous niveaux), mardi : 18h - 19h (débutants), 19h15 - 20h30 (avancés), mercredi de 9h30 à 10h30 - samedi : 9h - 10h (tous niveaux). **Renseignements : 06 74 58 63 97 - 06 61 71 22 09**

➔ **Aïkido** : Contact Alain Royer. <http://www.faaauvergneaikido.fr>. Les cours ont lieu le lundi 19h - 20h15, tous niveaux - mercredi débutants - ados 17h30 - 19h, tous niveaux 19h - 20h15 - armes 20h15- 21h30. Samedi 10h -11h15. **Renseignements : 06 14 86 20 58 ou 06 16 98 66 35**

➔ **Karaté Yoseikan Budo** : Les cours ont lieu le jeudi de 18h30 à 19h45 pour les enfants à partir de 10 ans ; adultes : lundi de 20h15 à 22h ; jeudi de 20h30 à 22h ; samedi de 11h30 à 14h. Atelier Kobudo jeudi de 19h30 à 20h30. **Contact : Michel Royer. 06 81 54 94 19/**

➔ **Judo** : les cours qui s'adressent aux enfants ont lieu lundi de 17h à 18h (moyens), 18h à 19h (grands), jeudi 17h à 18h (petits), vendredi 18h à 19h (moyens), 19h à 20h (grands) et samedi 14h15 à 15h15. **Contact : Pierre Bondy 06 62 90 36 84**



AS ROYAT BOULES LYONNAISES

Le boulodrome de Royat (Alfred Thollet), rue Jules Ferry, avec son cadre ombragé, est ouvert d'Avril à Octobre.

La Présidente Chantal Nové et les Sociétaires vous accueilleront les mardis et jeudis après-midi, de 14h à 19h.

Venez nombreux vous initier à ce sport. Les curistes sont aussi les bienvenus pour disputer quelques parties en toute convivialité.

➔ **Renseignements : Jean-Marc Nové 06 51 91 59 47 ou j.nove@orange.fr**



ROYAT FIT GV

L'association Royat Fit GV vous propose de septembre à juin des activités physiques variées qui se pratiquent dans une ambiance conviviale. Les animatrices qui vous encadrent sont qualifiées, sauront vous stimuler et s'adapter à chacun !

Plusieurs séances dans la semaine :

- ▶ Lundi : gymnase du Breuil
19h – 19h45 : renforcement musculaire / 19h45 – 20h30 : LIA*
- ▶ Mercredi : salle polyvalente
8h45 – 9h30 : renforcement musculaire / 9h30 – 10h15 : stretching relaxation
- ▶ Jeudi : salle polyvalente
19h30 – 20h15 : gym douce d'entretien / 20h15 – 21h00 : stretching relaxation

* LIA est une pratique d'enchaînements dansés alliant du cardio et des mouvements de renforcement musculaire tout en travaillant la mémoire et la motricité.

- ➔ **Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre :**
Anne-Laure BROUSSARD, présidente / Laurence DOZOLME, secrétaire /
Richard CHARRET, trésorier par mail :
royatfitgv@gmail.com
Téléphone : 06 17 77 26 78 / 04 73 35 62 55



ROYAT FIT GV

ACTIVITES SPORT SANTE

Lundi au gymnase du Breuil
19h/19h45 : renforcement musculaire
19h50/20h35 : aéro latine

Mercredi à la salle Polyvalente
8h45/9h30 : renforcement musculaire
9h35/10h20 : stretching-relaxation

Jeudi à la salle Polyvalente
19h30/20h15 : renforcement doux
20h20/21h05 : stretching-relaxation

Chacun son envie, chacun son rythme
Venez essayer sans appréhension.

Royat Fit GV est une association loi 1901
Création de l'Association Sportive de Royat
04 77 35 62 55 / 06 17 77 26 78 / 04 73 35 62 55
royatfitgv@gmail.com

ROYAT

LE GOLF DE ROYAT CHARADE



Le Golf, activité sportive de pleine nature, offre la possibilité de jouer à tout âge, en famille, en compétition ou en loisir. Les bienfaits, que la pratique de cette activité procure sur la santé physique et mentale, expliquent le succès grandissant qu'il connaît depuis plusieurs années.

L'Association Sportive, loi 1901, du Golf de Royat Charade, propose à tous (enfants et adultes, dames et messieurs) la pratique de cette activité nature :

- ▶ l'école de Golf accueille les enfants de 7 à 17 ans les mercredis après-midi et les dimanches matin en période scolaire. Encadrée par le Professeur et des bénévoles, les enfants découvrent les gestes techniques, les règles...
- ▶ les adultes peuvent s'adonner au golf en loisir ou compétition. Les propositions tarifaires attractives faites aux débutants permettent d'accéder au terrain dans des délais relativement brefs.

A Charade, l'Association sportive travaille pour développer le golf en direction du plus grand nombre dans une ambiance conviviale et familiale. N'hésitez pas à passer au club house à Charade, vous y serez accueillis chaleureusement et vous découvrirez un superbe cadre offrant de magnifiques panoramas sur l'agglomération.

L'Association Sportive vous attend donc nombreux au golf à Charade !.

➔ **Président : Paul CHARME**
Pour plus de renseignements : Tél : 04.73.35.73.09
Mail : golfderoyatcharade@hotmail.com /
Site : www.golf-charade.fr



LE ROYAT BOXING CLUB

Le Royat Boxing Club entame sa 8^{ème} saison. Fort d'une centaine de licenciés, le Royat Boxing Club est affilié à la fédération française de boxe.

Le fondateur de l'association Mohamed GHARBI, diplômé d'Etat ainsi que ses entraîneurs adjoints, Morade Zioual, Nicolas Gonzales, mettent en place différentes séances d'entraînement dans cette salle où repose un ring 5 par 5 et 7 sacs de frappe sur potence.

Le club prête gracieusement le matériel tel que corde à sauter, gants, casques.

▶ Boxe éducative mercredi et vendredi de 17h à 18h30. A partir de 6 ans.

▶ Boxe loisir féminine, compétition. Du lundi au vendredi de 18h30 à 20h30.

➔ **Pour plus d'informations, Mohamed gharbi :**
professeur et fondateur du royat boxing club :
07 89 04 77 73

AAPPMA LES 4 SOURCES

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique s'emploie activement à la Protection, à la Surveillance des Milieux Aquatiques et de leur Patrimoine Piscicole, notamment :

- ▶ Lutte contre le braconnage,
- ▶ Lutte contre toute altération de l'Eau et des Milieux Aquatiques,
- ▶ Participation à la Sauvegarde, pour la Protection et la Restauration de la Biodiversité,
- ▶ Elaboration et mise en œuvre d'un plan de Gestion Piscicole, Surveillance, Protection et Exploitation Equilibrée des Ressources Piscicoles,
- ▶ Actions de Développement du Loisir Pêche,
- ▶ Actions de mise en valeur des cours d'eau, du milieu piscicole et aquatique.

➔ **Siège social : Mairie de Royat 63130**
Contacts : Christian SOUCHER - 28, rte d'Orcines - Manson - 63122 St-Genès-Champanelle
Mail : aappma.royat@peche63.com / les.4.sources@orange.fr
Tél. 06 84 78 23 41
Garde : Louis FAYOLLE - 13, rue Jean Grand 63130 Royat - tél. 06 10 49 85 85



JARDINS EN HERBES



Depuis plusieurs années, le Jardin botanique d'Auvergne entraîne son public pour réaliser l'inventaire des plantes sauvages de nos villes. Aujourd'hui nous proposons notre programme en sciences participatives « Porte-graines d'avenir ». Il s'agit pour nous de valoriser nos plus belles espèces sauvages

locales pour le fleurissement de la cité sans avoir recours aux jachères et autres prairies fleuries.

Pour en savoir plus une réunion publique à la Mairie de Royat, le 18 janvier 2019 à 18h00, donnera toutes les informations nécessaires aux amoureux de la nature désirant devenir protecteurs de la biodiversité locale dans la cité.

Pour mieux appréhender notre programme "Porte-graines d'avenir" nous proposons les activités de notre école qui n'a qu'un but : transmettre les connaissances naturelles.

Pour cela collectes et synthèses d'informations de sources sûres et diverses sont compilées collectivement. Les sciences participatives sont donc le prétexte de vous associer dans un travail collectif et participatif.

Les séances initient à la botanique et au jardinage naturel en adaptant le contenu aux besoins des jardiniers désireux de pratiquer les meilleures techniques chez eux dans le respect de l'environnement et au fonctionnement du Jardin botanique d'Auvergne pour son programme... Les rues de la ville de Royat ainsi que le jardin botanique de Charade seront le point central de nos rencontres et de nos activités.

➔ **Contact Jean Marc 09 79 24 37 81,**
Marie-Thé 06 86 80 51 58
Site Internet : www.jardins-en-herbes.org
mail : jdfrance91@gmail.com



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE



Si vous êtes en désaccord avec un particulier ou un professionnel et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice.

Le juge saisi d'un litige peut également désigner un conciliateur avec votre accord et celui de votre adversaire.

La « justice partagée avant la justice imposée » est donc un moyen simple, rapide, gratuit et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable.

Deux conciliateurs interviennent tous les mardis sur rendez-vous en Mairie de Royat, Monsieur Michel PINET et Monsieur Alain MESURE.

➔ **Contacts : michel.pinet@conciliateurdejustice.fr ou alain.mesure@conciliateurdejustice.fr**
Tél : 06 89 22 33 31.

LES LOUEURS DE MEUBLÉS

Le Syndicat des Loueurs en Meublés a été fondé en 1935. Cet organisme a toujours été présent pour soutenir et développer les loueurs de meublés et être un acteur économique au sein de la Station Thermale.

Tous les propriétaires de meublés peuvent être adhérents par suite de paiement d'une cotisation. Seul un meublé classé sera pris en compte car cette référence de qualité est indispensable.

Ce meublé sera intégré à la plaquette de présentation, plaquette distribuée à l'Établissement Thermal, à l'Office de Tourisme, aux Hôtels, aux adhérents.

Au cours de l'année, le Syndicat transmet les informations diverses pouvant intéresser les loueurs sur les nouvelles réformes et mesures économiques et réunit ses adhérents, en milieu de saison et lors de l'assemblée générale en décembre.

➔ **Présidente : Mme Paulette AVRIL**
06 03 62 53 69
avril.p@wanadoo.fr
Secrétaire : Mme Sylvie PELLETIER
06 86 77 28 47
philippe.pelletier23@wanadoo.fr

RECENSEMENT DES ROYADÈRES EN JANVIER ET FEVRIER 2019



Effectué tous les 5 ans, le recensement de la population a pour objectifs de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune.

De la collecte et de l'analyse de ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations : nombre de pharmacies nécessaires, nombre d'élus au Conseil Municipal, prévision des équipements collectifs nécessaires (écoles, etc...).

Royat fait partie des Communes où la population va être comptabilisée du 17 janvier au 16 février 2019 : un agent recenseur recruté par la Mairie de Royat se présentera chez vous et sera chargé de vous remettre vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Réservez le meilleur accueil aux agents qui vous recensent, les informations collectées sont importantes pour tous !



LE RECENSEMENT EN LIGNE, DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour les personnes recensées

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

Pour l'agent recenseur

- Pas de déplacement pour récupérer le questionnaire
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses arrivées par internet
- Moins de papier à gérer et à contrôler

Pour la mairie

- Baisse du coût du recensement
- Collecte plus rapide et suivi en temps réel
- Moins de manutention et moins de saisie de résultats
- Bénéfice d'usage : modernité, économie, développement durables, travail de l'agent recenseur facilité...

Et pour tout le monde

- Des réponses de qualité
- Un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement

OFFICE DE TOURISME CLERMONT AUVERGNE :

UNE SAISON RICHE EN COULEURS, ÉMOTIONS ET SURPRISES !

Après un printemps contrasté, notre belle région a su attirer curistes et touristes en nombre, chacun profitant de journées chaudes et ensoleillées pour découvrir notre chaîne des Puys, nouvellement inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco !

Premier site naturel de France métropolitaine à recevoir cette prestigieuse distinction, Clermont Auvergne Tourisme est fier d'être l'ambassadeur de cet espace géologique unique.

Nouveau ! Depuis le mois de septembre dernier, le bureau d'information touristique de Royat-Chamalières propose à ses visiteurs mais aussi à ses fidèles habitués une billetterie spectacle.

Ainsi, vous pourrez acheter directement vos billets pour les grandes programmations de la métropole telles que l'Orchestre d'Auvergne, la Comédie, le Centre Lyrique mais aussi pour les festivals qui rythment notre année culturelle : Jazz en tête, les Trans'urbaines ou encore le Festival International du Court Métrage...

 **Horaires d'ouverture**
De novembre à mars, le site de Royat-Chamalières vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le lundi matin en dehors des vacances scolaires).

INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO DE LA CHAÎNE DES PUYs – FAILLE DE LIMAGNE



Crédit photo : Gérard FAYET

Le 2 juillet 2018, la chaîne des Puys - faille de Limagne devient le premier site naturel en France hexagonale à être inscrit à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette reconnaissance est le fruit d'une extraordinaire dynamique collective qui a mobilisé les habitants et instances de notre territoire autour du projet porté par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

La Chaîne des Puys - faille de Limagne, c'est 350 millions d'années d'histoire géologique, un alignement volcanique

de la Chaîne des Puys composé de plus de 80 puys, une faille de 700 mètres de hauteur, 32 kilomètres de long et 4 km de large... L'ensemble tectono-volcanique illustre de manière globale les processus et caractéristiques de la rupture continentale, phénomène fondamental de l'histoire de la Terre.

Située aux pieds de ce site exceptionnel, la Ville de Royat s'est mobilisée pour soutenir ce projet et se réjouit de l'inscription, reconnaissance de notre patrimoine exceptionnel et nouveau facteur d'attractivité pour notre territoire.

L'ÉQUIPE MUNICIPALE



Marcel Aledo
Maire de Royat
Vice-Président de Clermont-Communauté



Claude Pracros
1^{re} Adjointe
Finances - Budgets
Conseillère Communautaire



Jean-Pierre Lunot
2^e Adjoint - Cadre de Vie -
Communication -
Développement Durable



Marie-Anne Jarlier
3^e Adjointe - Affaires
Sociales et Scolaires -
Enfance Jeunesse



Patrick Hebuterne
4^e Adjoint
Travaux - Urbanisme



Paulette Avril
5^e Adjointe - Culture
Tourisme - Jumelage



Michel Aubagnac
6^e Adjoint
Régies Municipales



**Françoise
Enjalbert-Rieutord**
7^e Adjointe
Sports - Prévention Santé



Alain Dochez
8^e Adjoint
Sécurité - Commerce -
Artisanat



Marie-Christine Bigouret
Conseillère Déléguée
Vie Associative -
Animation Locale



Jean-Luc Meyer
Conseiller Délégué
- Recherche -
Dév. du Thermalisme



Jacques Chevalier
Conseiller Délégué
Transports -
Intercommunalité



Marie-Hélène Billard
Conseillère Déléguée
Solidarité envers les Aînés
et aux EHPAD



Jacqueline Buonocore
Conseillère Déléguée
Logement - Cérémonies



Christine Denizot
Conseillère Municipale



Rudy Chouvel
Conseiller Municipal



André Gazet
Conseiller Municipal



Caroline Ruin
Conseillère Municipale



Pierre Gonzalez
Conseiller Municipal



Dorothée Suss-Portail
Conseillère Municipale



Jean-Pierre Paulet
Conseiller Municipal



Monique Defradat
Conseillère Municipale



Anne Calabuig
Conseillère Municipale



Antonio Canaveira
Conseiller Municipal



Christian Bernette
Conseiller Municipal



Françoise Basset
Conseillère Municipale



Olivier Irailau
Conseiller Municipal

■ GROUPE MAJORITAIRE

■ GROUPE MINORITAIRE

■ INDÉPENDANT

GROUPE MINORITAIRE

Mouvement Citoyen Royadaire

Mes chers concitoyens,

Alors qu'une nouvelle année commence, j'ai souhaité vous adresser mes vœux pour l'année 2019.

Avant de se projeter sur cette nouvelle année, il me semble important de dresser le bilan de l'année écoulée. Nous ne pouvons pas ignorer le mouvement populaire qui s'élève. Les citoyens ont manifesté et se sont manifestés afin de faire entendre leur désaccord, voire leur indignation, de la politique actuellement. Les citoyens se sentent oubliés, ils ne sont plus entendus. Pour ma part, il me semble évident qu'ils doivent rester au centre des préoccupations lorsque de nouvelles lois sont votées, lorsque de nouvelles décisions sont prises. A tous les niveaux (national, régional, départemental et municipal) tous nos élus devraient servir les intérêts communs au lieu de se servir eux-mêmes.

Bien entendu, on ne peut renier le climat social ambiant, et faire comme si tout cela n'existait pas mais cela ne doit pas nous empêcher d'aborder l'avenir avec espoir. C'est pourquoi, à titre personnel, je vous souhaite beaucoup de bonheur pour cette nouvelle année.

La question à se poser aujourd'hui : que pouvons-nous faire ensemble pour améliorer notre quotidien ? Bien sûr certaines actions nous dépassent, mais il est des choses qui restent en notre pouvoir. Je suis certain que vous avez, tout comme moi, beaucoup d'idées afin d'améliorer notre cadre de vie. Aujourd'hui il est souhaitable que les citoyens redeviennent le centre d'intérêt de nos élus. Et je souhaite soutenir cette démarche. Je souhaite que les décisions qui sont prises dans la cité, dans notre ville

de Royat, le soient par et pour les citoyens.

Nous pouvons aussi nous interroger sur la fonction de "conseiller municipal". Qui s'agit-il de conseiller ? Et dans quel intérêt ? Et sur quoi s'appuyer pour conseiller, si ce n'est sur la parole des concitoyens ?

Aussi je souhaite rester disponible, à votre écoute, vous pouvez librement me contacter, me rencontrer, et pourquoi pas vous investir avec nous pour faire enfin avancer les choses, à notre niveau, dans notre ville pour le bien être de tous.

Les vœux que nous formulons en ce début d'année sont aussi ceux d'une meilleure concertation entre les citoyens et les décideurs politiques.

Mouvement Citoyen Royadère
christian.bernette@gmail.com
06 71 26 27 95

GROUPE MAJORITAIRE

UCPR – Union Communale Pour Royat

Madame, Monsieur,
Cher(e)s Royadères,

En ce mois de janvier, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour 2019. Que cette nouvelle année soit remplie de bonheur et de réussite dans vos projets !

Nous n'oublions pas non plus tous ceux qui ont été dans la peine durant l'année écoulée et tous ceux qui souffrent. L'année 2018 a mis en évidence l'inquiétude des français face à un contexte socio-économique incertain.

Nous avons aussi ressenti ce fossé entre l'Etat et les élus locaux que nous sommes. Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux sont des élus de proximité, en contact quotidien avec les habitants, en prise directe avec leurs préoccupations. Ils s'engagent pour servir les intérêts de tous.

A Royat, nous regrettons que cette vision de l' élu local ne soit pas partagée par l'opposition qui est absente à 2/3 des conseils municipaux depuis 2 ans. Autre preuve de son désengagement et de son désintérêt pour Royat, lors du conseil municipal de novembre 2018, avec 11 mois de retard, le groupe d'opposition découvre que la Communauté urbaine était devenue une Métropole avec tout que cette évolution implique en termes de transfert de compétences et de gestion de notre commune.

L'économie, comme la politique, ne sont pas de longs fleuves tranquilles. Dès lors, il s'agit de tenir la barre et de tenir le bon cap pour atteindre nos objectifs pour Royat. Nous avons de l'ambition pour notre commune. C'est aussi notre vision d'élus locaux, des élus engagés qui travaillent et agissent pour Royat. Loin de nous abattre, le contexte actuel nous incite

à aller de l'avant dans nos projets d'amélioration de la qualité et du cadre de vie à Royat.

Ainsi, le futur espace culturel sera inauguré en juin. Les travaux d'extension de Royatonic démarreront au deuxième semestre 2019. Nous poursuivons le travail de construction et de modernisation de nos équipements, de même que notre programme de réfection de la voirie et de l'éclairage public.

Toutes ces actions traduisent notre volonté de rester proches de vous et de prendre en compte vos attentes. En 2019, nous restons à votre écoute et nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. .

Contact : Jean-Pierre Lunot
jplunot@yahoo.fr
06 62 47 07 44



Mairie de Royat
46, bd Barrieu
63130 Royat

www.royat.fr

